



**Jour
J-57**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

04/11/2019

Banque africaine de développement ^{P2}

Ce que l'augmentation du capital va apporter

Sommet mondial pour le renforcement de la nutrition ^{P3}

Kablan Duncan représente la Côte d'Ivoire au Népal

Carte nationale d'identité ^{P4}

La production redémarre en janvier 2020

Coopération / Richard K. Bell

^{P 6-7}

“Les États-Unis croient au potentiel de la Côte d'Ivoire”

RECAPITALISATION DE LA BAD À PLUS DE 122 000 MILLIARDS FCFA

^{P 16}

Voici ce que les actionnaires ont exigé de la Banque

Banque africaine de développement

Ce que l'augmentation du capital va apporter

Le groupe de la Bad a organisé les 30 et 31 octobre, à Abidjan, la 5^e réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs et la 7^e Augmentation générale de son capital (Agc-VII).



PHOTOS : PORO DAGNAGBO

Les personnalités présentes à cette rencontre ont affiché leur optimisme de voir la Bad agir encore avec plus d'efficacité en Afrique.

Akinwumi Adesina, président du groupe de la Banque africaine de développement (Bad), n'a pas caché sa satisfaction, le 31 octobre, à l'issue de la 5^e réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs de la Bad et de la 7^e Augmentation gé-

nérale du capital (Agc-VII) à Sofitel Hôtel Ivoire. « Aujourd'hui est historique dans l'histoire de la Bad. C'est un jour de joie pour l'Afrique », s'est félicité le président de la Bad. En effet, l'institution qu'il préside depuis mai 2015 vient de voir son capital plus que doubler. Les gouver-

neurs de la Bad ont approuvé la plus grande augmentation du capital depuis sa création en 1964. Il passe de 93 milliards de dollars à 208 milliards de dollars (d'environ 54 498 milliards de F Cfa à 121 888 milliards de F Cfa). Ce qui représente une hausse de 125%. Pour le président de la Bad,

qui était accompagné de ses plus proches collaborateurs, cette opération « historique » devrait permettre de faire face aux nombreux problèmes auxquels l'Afrique, qui compte plus de 1,2 milliard d'habitants, est confrontée. Le renforce-

ment du capital, soutient-il, va permettre de déployer davantage les High 5, l'ambitieux programme du président du groupe de la Banque africaine de développement. Celui-ci vise à électrifier l'Afrique, à la nourrir, à l'industrialiser et à améliorer la qualité de vie des populations. Ainsi, ce sont 105 millions d'Africains qui devraient être raccordés au réseau électrique, au moins 244 millions de personnes devraient bénéficier de nouvelles technologies améliorées dans le domaine agricole. Sans oublier 15 millions d'autres qui vont profiter des services financiers des banques appuyées par la Bad. De même, 252 millions de personnes, grâce au renforcement du capital, auront accès au système de transport amélioré et 128 millions auront accès à l'eau et à l'assainissement. Si l'Afrique parvient à réaliser les High 5, comme l'expliquent les dirigeants de la Bad, 90% des Objectifs pour le développement durable (Odds) et de l'Agenda 63 de l'Union africaine se-

ront réalisés. Cette augmentation de capital, toujours selon Akinwumi Adesina qui a traduit sa reconnaissance aux actionnaires qui ont eu confiance en la banque, devrait également permettre de maintenir la note Triple A de l'institution sur le long terme et renforcer sa stabilité. L'augmentation du capital de la Bad, selon Kaba Nialé, ministre ivoirien du Plan et du Développement, par ailleurs présidente du Conseil des gouverneurs de la Bad, est « un sujet qui a été ardemment débattu deux ans durant, parfois avec passion... ». L'objectif, soutient-elle, c'est de donner à l'institution les moyens de faire face aux multiples défis de développement du continent. La dernière augmentation générale du capital – la sixième dans l'histoire du Groupe (dite par sigle Agc-VI) – a été approuvée par le Conseil des gouverneurs de la Banque le 27 mai 2010 et est aussitôt entrée en vigueur ■

ANOH KOUAO

• La Côte d'Ivoire reconnaissante à la Bad

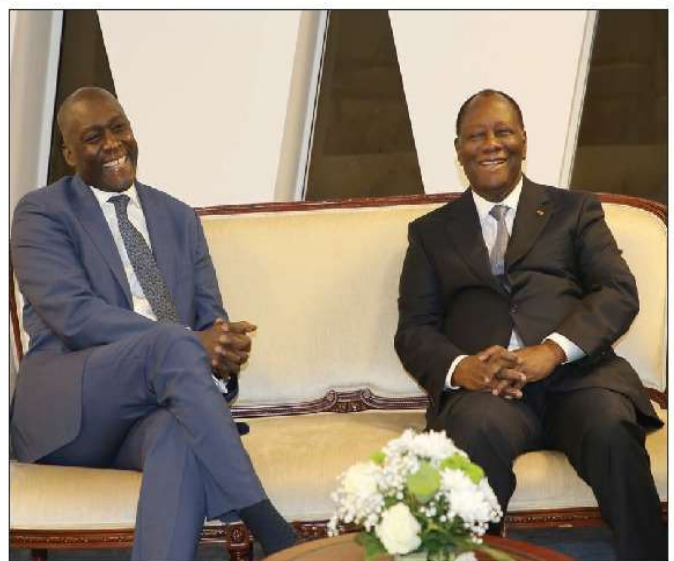
Le chef de l'État, Alassane Ouattara, a traduit toute la reconnaissance de la Côte d'Ivoire au groupe de la Banque africaine de développement (Bad) et à son président, le Nigérian Akinwumi Adesina. C'était le 31 octobre, à l'ouverture des travaux relatifs de la 5^e réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs de la Bad et de la 7^e Augmentation générale du capital (Agc-VII) qui ont eu lieu au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, dans la commune de Cocody. « Je voudrais remercier la Banque africaine de développement et le pré-

sident Adesina pour l'important soutien de la Banque au Programme social du gouvernement ivoirien », a déclaré le Chef de l'État qui a procédé à l'ouverture des travaux.

Dans le cadre du Programme social du gouvernement (PsGouv 2019-2020), selon le chef de l'État, le groupe de la Banque africaine de développement avec lequel le pays entretient d'excellentes relations, a apporté un appui financier d'un montant total de 487 millions de dollars (environ 285,38 milliards de F Cfa). Le PsGouv vise, entre autres, à fournir aux popula-

tions des services de santé efficaces, à faciliter l'accès et le maintien des enfants à l'école, à favoriser l'accès à un coût abordable des populations aux services essentiels tels que le logement, l'énergie, l'eau potable et le transport, et à améliorer l'employabilité ainsi que l'accès à un emploi décent et stable pour les jeunes et les femmes. D'un montant de 727,5 milliards de F Cfa, en raison de son intérêt, l'enveloppe du PsGouv est aujourd'hui passée à 1003,4 milliards de F Cfa ■

A. KOUAO



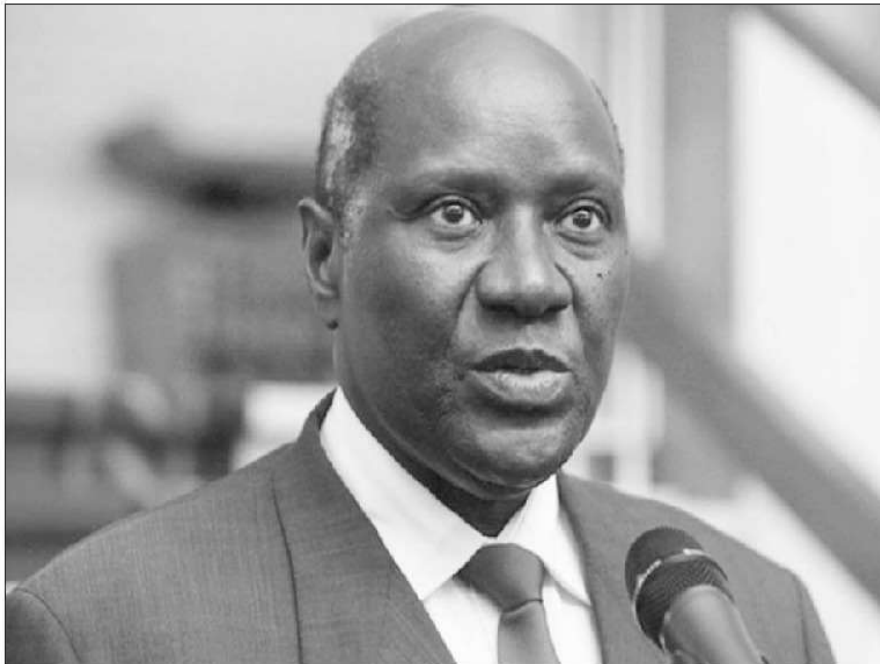
Le Chef de l'État a reçu en audience, Makhtar Diop, vice-président du groupe de la Banque mondiale pour les infrastructures en marge de la 7^e Agc de la Bad.

Sommet mondial pour le renforcement de la nutrition

Kablan Duncan représente la Côte d'Ivoire au Népal

Le vice-Président de la République participe aujourd'hui aux travaux de ce grand rassemblement pour le renforcement de la nutrition.

Les spécialistes de la nutrition sont à Katmandou, capitale du Népal. Pour faire le point sur les progrès et principaux défis dans l'atteinte des objectifs fixés par le mouvement Sun (Scaling-up Nutrition) créé par les Nations unies pour intensifier (Scaling-up) la nutrition et améliorer la situation nutritionnelle dans le monde. C'est dans cette optique que le mouvement Sun initie le rassemblement mondial pour le renforcement de la nutrition. Parmi les invités de marque, le vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan qui est arrivé hier après-midi à Katmandou, avec le ministre de la Santé. Il présentera l'expérience de la Côte d'Ivoire ainsi que la vision et les orientations du gouvernement à donner au mouvement mondial du renforcement de la nutrition. Les travaux s'ouvrent ce matin à 8 h (il sera 2h 15 du matin à Abidjan) avec une préoccupation principale : « Nourrir la planète et ses habitants ». Le mouvement Sun qui réu-



nit les pays ayant pris l'engagement de mettre en place une politique de nutrition et de contribuer financièrement à un combat mondial, est à son sixième rassemblement. Abidjan a déjà abrité cette rencontre. C'était en novembre 2017 sous le thème « Investir dans la nutrition pour un avenir durable ». Le vice-Président Daniel Kablan Duncan, par ailleurs

cièrement à un combat mondial, est à son sixième rassemblement. Abidjan a déjà abrité cette rencontre.

C'était en novembre 2017 sous le thème « Investir dans la nutrition pour un

avenir durable ». Le vice-Président Daniel Kablan Duncan, par ailleurs

PHOTO: DR

BLEDSON MATHIEU
ENVOYÉ SPÉCIAL À KATMANDOU

Le mouvement Sun. Objectif : réduire la mortalité infantile

Plateforme composée de 27 personnalités de haut rang issues des gouvernements, de la société civile, du secteur privé, du milieu académique et de la recherche ainsi que des donateurs et du Système des Nations unies, le mouvement mondial Sun, axé sur le renforcement de la nutrition, a été lancé en 2010 par le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki Moon. Il résulte de la « prise de conscience collective de l'échec du système international en matière de lutte contre la sous-nutrition. La malnutrition étant le principal facteur de risque de la charge mondiale de morbidité et de mortalité », selon les initiateurs. Le mouvement Sun ambi-

tionne de s'attaquer aux causes profondes de la malnutrition. Il mobilise aujourd'hui 61 gouvernements et 4 États indiens, soutenus par des milliers de parties prenantes. Le groupe principal, l'organe décisionnel du mouvement où siège le vice-Président Daniel Kablan Duncan, compte 27 membres. Ils se sont engagés pour une troisième phase du mouvement couvrant la période 2021-2025. Ils ont défini de nouveaux engagements afin de faire face au contexte changeant du développement durable. Ceux de la Côte d'Ivoire portent sur la nutrition au cours des 1000 premiers jours de vie. De sources proches de la vice-présidence, on ap-

prend que le gouvernement organisera d'ici fin 2019, le lancement de la « Politique sur le Développement de la Petite Enfance ainsi que le Plan National Multisectoriel de l'Allaitement 2019-2021 ». Le pays est aussi engagé au niveau régional, par l'entremise du Centre d'Excellence Régional contre la Faim et la Malnutrition (CERFAM) en Afrique, chargé de promouvoir la synergie d'actions entre toutes les parties prenantes et susciter, d'ici fin 2020, l'adhésion des États de l'Afrique. La Côte d'Ivoire a adhéré au Mouvement en juin 2013, et le gouvernement fait de la lutte contre la malnutrition une de ses priorités ■

B. MATHIEU

« You're from Côte d'Ivoire ? Congratulations »

Dans les couloirs de l'hôtel Yak et Yéti qui accueille le sixième Rassemblement mondial du Mouvement Sun, il n'est pas rare de recevoir des félicitations. « You're from Côte d'Ivoire ? Congratulations ». Qu'accompagne un sourire qui exprime la sincérité du compliment. Les membres et les experts de ce mouvement engagé contre la malnutrition se souviennent de la Côte d'Ivoire et de son accueil. En novembre 2017, Abidjan abritait le sommet mondial pour le renforcement de la nutrition. C'était la première fois qu'organisateur et participants se déplaçaient en Afrique. Un continent pas toujours présenté sous ses meilleurs jours et parties par les médias. Des préjugés tournaient donc dans les têtes. « You have a very nice country ». Naturellement, ceux qui étaient pré-

sents à Abidjan ont apprécié les conditions d'accueil et surtout le professionnalisme de l'organisation. Se l'entendre dire, ça flatte l'égo national. Abidjan présente aussi une étape importante dans le combat du mouvement Sun. Sur les bords de la lagune Ébrié, les experts ont planché sur l'importante question de la lutte contre la malnutrition. Mais le véritable satisfecit de la structure mise en place par l'Onu, est le sérieux de la Côte d'Ivoire dans la mise en pratique de ses engagements ainsi que sa participation au haut niveau de l'enrichissement de la politique du mouvement Sun. À Katmandou, on cite en exemple les mesures prises par le gouvernement ivoirien afin d'améliorer l'offre de soins à travers la rénovation et le développement des infrastructures sanitaires, ainsi que la mise en œuvre d'une politique de santé

communautaire pour rapprocher l'offre de services des populations. Notamment le passage de 1878 établissements sanitaires en 2010 à 2356 en 2017 ; le passage à la Couverture Maladie Universelle (Cmu) ; l'adoption d'un Plan national multisectoriel de nutrition pour un montant de 267 milliards de F Cfa ; etc. Il y a aussi la contribution de l'Etat au financement de la santé qui est passée de 105 milliards de F Cfa en 2011 à 415 milliards de F Cfa en 2019, sans compter que le Président de la République, Alassane Ouattara a lancé un vaste programme d'investissement concernant les établissements sanitaires d'un montant de 803 milliards de F Cfa. Toutes ces actions sont inscrites au programme du mouvement Sun. La Côte d'Ivoire ne peut que séduire ■

B. M.

Carte nationale d'identité

La production redémarre en janvier 2020

La production des nouvelles cartes nationales d'identité (Cni) démarre début janvier.

L'annonce a été faite le jeudi 31 octobre, à l'auditorium de la Primature, par le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Sidiki Diakité. Au cours de la 9e édition de la tribune « Les rendez-vous du gouvernement » du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG). L'invité du jour avait à ses côtés le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Tiémoko Touré. « La nouvelle carte nationale est en train d'être parfaite au laboratoire. Il y aura une phase pilote au mois de décembre pour tester le système. Mais la production massive débutera début janvier 2020 », a-t-il affirmé. Il a aussi souligné que le coût de la nouvelle Cni est de 5000 FCfa. « Depuis son instauration en 1962, elle n'a jamais été gratuite en Côte d'Ivoire. En 1962, c'était à 500 francs. Ces nouvelles cartes coûtent un peu plus cher parce qu'elles comportent de multiples fonctions. De ce fait, elles



Cette rencontre a permis au ministre Sidiki Diakité de présenter les ambitions du gouvernement en matière d'état civil.

vont coûter plus cher à l'État », s'est-il expliqué. Abordant le thème de cette 9e édition, « L'état civil en Côte d'Ivoire : enjeux, défis et perspectives », le ministre

Sidiki Diakité a reconnu que « l'état civil en Côte d'Ivoire a, pendant longtemps, souffert et continue de souffrir de diverses insuffisances ». Notamment le faible taux de

déclaration des faits d'état civil. « Le diagnostic a révélé un faible taux de déclaration des faits d'état civil : 36% des naissances et 45% des enfants de moins de 5 ans ne sont pas déclarés. 18,0% seulement des décès sont déclarés. Sur les 257 440 décès attendus selon les projections de l'Ins, 46 385 seulement sont déclarés, soit 1 décès/5 », a-t-il noté. À cela, s'ajoutent, selon lui, l'insuffisance du cadre juridique, le manque d'infrastructures et de ressources humaines en nombre suffisant et de qualité, l'insuffisance de matériel, la non appropriation de l'état civil par les populations. Aux dires du ministre, le gouvernement ivoirien, après avoir pris la pleine mesure de ces défis, a posé des actes en vue d'y faire face. Il s'agit notamment de l'adoption de réformes juridiques et institutionnelles, l'adoption d'un nouveau mécanisme d'enregistrement des faits d'état civil, le renforcement des capacités des acteurs et l'améliora-

tion de la demande. Il a aussi relevé les perspectives du gouvernement en matière d'état civil inscrites, selon lui, dans le projet Registre national des personnes physiques (Rnpp). « C'est la solution à tous les problèmes de l'état civil et de l'identification en Côte d'Ivoire, à moyen et à long terme », a assuré le ministre. Et d'ajouter : « Le Registre national des personnes physiques permettra de créer un système d'état civil moderne et sécurisé ; de mettre en place un mécanisme de collecte des données relatives aux décès ; de mettre en place des procédures de collecte des causes de décès auprès du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique par les personnes habilitées ; de faciliter les procédures de déclaration des faits d'état civil ; de constituer un fichier central de données biographiques et biométriques des individus ; de garantir à chaque citoyen ou résident un nu-

méro national d'identification (Nni) unique ». Ce projet, a poursuivi le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, permettra également, à moyen terme, de produire et délivrer en tout lieu des titres sécurisés ; de lutter contre la fraude sur l'état civil. À long terme, dira-t-il, le Rnpp permettra de faciliter les échanges intra-administrations et entre les administrations et les acteurs économiques ; d'améliorer l'efficacité des services publics d'état civil. Mais aussi de mettre en place des outils statistiques performants pour la prise de décisions et la mise en œuvre de stratégies nationales et locales pertinentes et adaptée et d'interconnecter le niveau central logé à l'Oneci et les centres d'état civil. Ce registre favorisera l'interopérabilité entre l'Oni et les autres services producteurs ou utilisateurs de faits d'état civil, etc. ■

CASIMIR DJÉZOU

Coopération

La Belgique et la Côte d'Ivoire s'unissent pour faire avancer la sous-région

Ils ont fait montre de leur engagement à être des acteurs majeurs dans le renforcement de la coopération entre leurs deux pays. C'est fort de cette conviction que Jeannot Ahoussou-Kouadio président du Sénat et Michael Wimmer, ambassadeur de la Belgique en Côte d'Ivoire, ont échangé le 31 octobre, à la permanence de la Chambre haute du Parlement à la Riviera Attoban.

Le premier responsable de cette institution a indiqué que la rencontre avec le diplomate belge a porté sur la consolidation des relations commerciales, économiques et culturelles entre les nations belge et ivoirienne. « Nous savons qu'aujourd'hui, la mondialisation occupe tous les espaces. Et la Belgique en est l'une des capitales de l'Europe. Et la

Côte d'Ivoire est la locomotive dans la sous-région ouest africaine, de l'espace francophone parce qu'elle joue aussi le même rôle sur certaines questions. La Belgique et la Côte d'Ivoire s'unissent pour bâtir une économie qui puisse s'amplifier dans la sous-région afin de faire avancer la coopération économique, culturelle et humaine », a-t-il informé. Le président du Sénat a indiqué que la Côte d'Ivoire héberge plus de 200 entreprises belges qui génèrent plus de 35.000 emplois dans le secteur privé, moteur de la croissance. « La politique du Président Alassane Ouattara, rend la Côte d'Ivoire attrayante et permet à tous les partenaires, les hommes d'affaires de tous les pays du monde de venir s'installer ici. Cela facilite la création d'emplois. Et les Belges ont leur

part dans l'économie ivoirienne précisément dans le secteur du cacao », a-t-il ajouté, en vue de relever la volonté et les actions mises en place par le gouvernement pour attirer les investisseurs en terre ivoirienne. Il a, en outre, précisé que plus de 60% des fèves de cacao produites sont transformées en Côte d'Ivoire pour la première étape. Et que la Belgique à une part très active dans cette transformation. « En dehors de cela, la Belgique apporte une technologie fine à Côte d'Ivoire. Au niveau de l'éducation, des universités belges ont formé des ingénieurs agronomes ivoiriens. Le dynamisme de sa démocratie doit pouvoir nous inspirer aussi », a-t-il fait savoir. L'ambassadeur belge, Michael Wimmer, s'est félicité de la bonne qualité des rela-

tions entre son pays et la Côte d'Ivoire. Il a soutenu que cela est surtout perceptible dans le secteur privé, avec la présence de nombreuses entreprises belges, exerçant dans les secteurs portuaires, agricoles, et autres. « Cette relation va au-delà de la coopération entre les secteurs privés. Nous partageons des valeurs d'unité dans la diversité. C'est donc ce point précis qui sera au cœur de notre partenariat dans les années à venir. Un partenariat qui est tourné vers l'avenir. Nous avons fait beaucoup ces dernières années et nous en ferons encore un peu plus dans les années à venir », a-t-il expliqué. Avant d'exprimer son souhait de voir se renforcer les relations entre les Sénats belge et ivoirien ■

KANATÉ MAMADOU

Présidentielle 2020

Guillaume Soro annonce une rencontre avec Blé Goudé

Guillaume Soro annonce une rencontre en Hollande, dans les prochains jours, avec Charles Blé Goudé, ancien leader des jeunes patriotes. « Affoussiata Bamba a rencontré Blé Goudé. Ils ont arrêté la date de ma visite », a révélé l'ancien patron de l'Assemblée nationale, actuellement à la tête du mouvement politique Générations et peuples solidaires (Gps). Il a donné cette nouvelle le 2 novembre à Milan, en Italie, où il se trouve actuellement, au cours d'une rencontre dénommée « Crush party » avec ses militants.

« Au Rwanda et en Afrique du Sud, les populations ont fini par se réconcilier. Pourquoi pas nous ? Blé Goudé est un Ivoirien, c'est mon frère. Il a été mon secrétaire à l'organisation à la Fesci (Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire). On a été jetés en prison ensemble plusieurs fois », a déclaré

Guillaume Soro pour expliquer le bien-fondé de cette future rencontre. Pour lui, « aujourd'hui, la réconciliation doit se faire au sein de la classe politique et entre les populations ». L'ex-président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire s'est prononcé, en outre, sur les divisions au sein du parti de Laurent Gbagbo et le fait qu'il soit en liberté conditionnelle en Belgique. « C'est dans l'union que Laurent Gbagbo va rassembler le Fpi, en rappelant Affi N'Guessan, Simone Gbagbo et tous ceux qui sont fâchés et qui lui ont tourné le dos », a-t-il conseillé. Il faut rappeler qu'à plusieurs reprises, Guillaume Soro a tenté de rencontrer Laurent Gbagbo qui, lui, est resté sourd à ses appels. Guillaume Soro a, par ailleurs, déclaré officiellement qu'il sera candidat à la présidentielle de 2020 ■

M. APPÉNA

Réchauffement climatique

Amadou Soumahoro appelle les pays francophones à un front commun

La 36^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie espère réconcilier l'humanité et la planète

La 36^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie prend fin ce jeudi 31 octobre à Monaco, en France. Le thème de cette année, « réconcilier l'humanité et la planète : perspectives dans l'espace francophone à la veille des 50 ans de l'Organisation Internationale de la Francophonie ». Présidée par la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (Oif), Louise Mushikiwabo, la cérémonie d'ouverture a mobilisé la grande famille francophone mardi dernier. Le président en exercice de l'Assemblée francophone parlementaire (Apt) Amadou Soumahoro, qui a pris une part active à ces assises, a, mardi, invité la communauté francophone à s'intéresser au climat qui se dérègle sous les yeux d'une humanité qui semble regarder ailleurs.

« C'est notre responsabilité commune, nous parlementaires francophones, de nous mobiliser pour nous assurer que le bien-être des populations que nous représentons demeure une priorité politique. Réconcilier l'humanité



La famille francophone réunie en France réfléchit sur les défis de la planète. (PHOTOS : DR).

et la planète, nous engage résolument à imaginer et mettre en œuvre des solutions idoines, qui épousent les aspirations de nos populations », a requis le président de l'assemblée nationale ivoirienne, faisant état d'une « époque cruciale » appelant à un engagement politique décisif.

« Nous devons – en coordination avec tous les gouvernements – instaurer un front

parlementaire francophone à la fois mondial et trans-partisan, qui associe tous les acteurs, la société civile et les peuples. Pour jouer pleinement notre rôle de plaidoyer à l'égard des États, comme de la communauté internationale et des opinions publiques, pour développer des instruments juridiques et institutionnels adéquats et respectueux des droits de l'homme, et pour faire connaître et déployer les

bonnes pratiques par le dialogue et la coopération », a proposé Amadou Soumahoro. Plus d'un tiers de la superficie de la planète est touchée par la désertification et/ou la dégradation des terres, affectant près de 2 milliards de personnes, parmi les populations les plus pauvres du monde.

« Comme le disait Antoine de Saint-Exupéry, « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Et c'est à juste titre, que Son Excellence M.

Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, lors de la 72^e Assemblée Générale de l'ONU, a dit et je cite : « Le réchauffement climatique constitue une réelle préoccupation. Aucun pays n'est à l'abri des effets dévastateurs de phénomènes climatiques qui mettent à mal les populations et l'économie de nos pays. Nous devons donc agir vite et avec responsabilité, si nous voulons préserver notre cadre de vie et notre planète », a donc pré-

venu le député ivoirien. Puis d'insister : « s'il y a urgence, il n'y a pas de fatalité. Des solutions existent. Elles passent par l'adaptation de nos modèles économiques aux exigences du développement durable et par l'accélération de la transition énergétique. Ces défis qui doivent constituer une priorité pour chacun de nos gouvernements et chacune de nos institutions, appellent à un sursaut à l'échelle internationale ».

Composée des États et gouvernements membres de la Francophonie, la Conférence ministérielle francophone fait partie des trois instances consacrées par la Charte de la Francophonie. Elle se réunit une fois par an, avec, entres autres pour mission, de se prononcer sur les grands axes de l'action multilatérale francophone et de veiller à l'exécution des décisions arrêtées lors d'un Sommet et préparer le suivant.

Cette année, les 88 États et Gouvernements membres de la Francophonie, et 450 personnes provenant des 5 continents du monde y ont pris part.

BENOÎT HILI

Bonne gouvernance

Le Sénat sensibilisé au processus du Maep



Le secrétaire général du Sénat, Soumahoro Aboubacar Cidick (au milieu) et ses pairs souhaitent s'inscrire dans le Pnb.

Une rencontre entre la Commission nationale du mécanisme africain d'évaluation par les pairs (Cn-Maep) et le Sénat s'est tenue, hier. Ces échanges qui ont eu lieu à la permanence de la Chambre haute du Parlement, selon le secrétaire général de cette institution, Soumahoro Aboubacar Cidick, visaient à sensibiliser les sénateurs au processus Maep. Il a rappelé que le Président de la République, pour mieux évaluer la bonne gouvernance en Côte d'Ivoire, a signé le mémorandum d'entente sur le Maep. Et qu'une commission nationale a été mise en place pour conduire le processus d'élaboration du Rapport national d'autoévaluation (Rnae) du pays. Il a pré-

senté que sur la base dudit rapport soumis à l'examen du forum des Chefs d'État et de gouvernement, le 9 février à Addis-Abeba, le Président de la République s'est engagé à relever les défis identifiés par le Rnae. A cet égard, il a élaboré un Plan national de gouvernance (Png). Pour Soumahoro Aboubacar Cidick, cette rencontre consistait donc à faciliter la proposition de l'offre de réforme du Sénat à inscrire dans ce Png. Il a fait savoir que l'attente des responsables Cn-Maep était aussi de recueillir les observations et commentaires des sénateurs sur le diagnostic, les axes stratégiques du Png. Bernard Konan, le président de la Cn-Maep, s'est félicité de cette séance de travail. Il a in-

diqué que celle-ci permettrait d'instruire les représentants du Sénat sur le processus d'évaluation dans le cadre du Maep. Sur ce point, à l'en croire, il s'agissait pour sa structure de faire une présentation du contexte et du bilan des activités qui se sont déroulées depuis la mise en place de ce mécanisme.

Bernard Konan a, en outre, déclaré que cette rencontre d'échanges avait pour objectif de présenter le processus du Png et l'état de sa mise en œuvre. Cet atelier a regroupé une cinquantaine de personnes, 33 sénateurs dont 3 présidents et 32 membres de commissions permanentes.

KANATÉ MAMADOU

Crises ivoiriennes

Mariatou Koné assiste les enfants des victimes

La prise en charge des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire continue. Mardi, le ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, Mariatou Koné, a remis des bons de prise en charge pour la scolarisation des enfants des personnes qui ont perdu la vie lors de ces moments douloureux. C'est son chef de cabinet, Pr Kouamé N'Guessan, qui leur a exprimé la compassion du gouvernement, lors d'une cérémonie qui a eu lieu à la Riviera 4. Il a précisé que ces bons vont permettre à ces enfants, au nombre de 109, de s'inscrire dans des établissements scolaires en vue de bénéficier d'une bonne éducation.

« Ce sont des enfants du primaire, du secondaire et du supérieur qui bénéficient de cette prise en charge », a-t-il fait savoir.

Les enfants inscrits à l'école primaire ont reçu des bons de 60 à 80 000 FCfa et ceux du secondaire, des bons de 150 000. Quant aux étudiants, ils sont répartis avec des bons de 250 000.

4 personnes dont les capacités motrices ont été atteintes ont également été assistées lors de cette cérémonie. Chacune a reçu un chèque de 150 000 FCfa et un bon de prise en charge médicale.

Le Pr Kouamé N'Guessan a profité de cette cérémonie pour remettre des chèques d'un million de FCfa à chacun des 21 ayants droit.

K. MAMADOU

La Case des mots

Par BENOÎT HILI

L'ivresse de la tristesse (2)

Nos réflexes changent exprès quand on réalise la prouesse de voir la détresse qui nous presse comme une espèce de test voulu par la déesse pour nous amener à plus de souplesse ou à plus d'hardiesse. Changer de réflexes, en l'espèce, réside dans la volonté expresse de lâcher du lest sur le stress qui nous oppresse, voire d'y voir une promesse d'allégresse. Qui s'intéresse trop à la richesse prend la voie expresse du stress. La forteresse de celui qui a la sagesse de faire preuve de largesse vaut mieux que toute la richesse de celui qui s'enferme dans l'étroitesse de la bassesse ou de l'indélicatesse. La justesse, même dans l'étroitesse, surpasse toute espèce de richesse. Qui confesse cette faiblesse, change d'adresse, donc de réflexes, se redresse, progresse, conjure l'ivresse de la tristesse. Car la tristesse, au contraire de l'herpès, se guérit exprès. Mais il faut une espèce de volonté plus ou moins expresse à changer nos réflexes.

Coopération / Richard K. Bell

“Les États-Unis croient au potentiel de la Côte d'Ivoire”

Le nouvel ambassadeur américain a présenté ses lettres de créance en octobre.
Dans cette interview exclusive, il parle des relations entre son pays et la Côte d'Ivoire.

Vous avez présenté vos lettres de créance le jeudi 17 octobre 2019 au Chef de l'État Alassane Ouattara. Que saviez-vous de la Côte d'Ivoire, avant de fouler le sol ivoirien ?

C'est la première fois que je viens en Côte d'Ivoire. Mais je connaissais déjà l'Afrique occidentale, puisque j'ai déjà servi pendant trois ans au Niger en tant que premier conseiller de l'ambassade, sans compter qu'entre temps, j'ai été chargé d'affaires une année durant. En outre, pendant un an, j'ai servi au Tchad, pays sahélien, très proche des autres nations sahéliennes de l'Afrique occidentale. J'ai été par ailleurs conseiller diplomatique au commandement militaire des États-Unis pour l'Afrique (Africom) basé en Allemagne. À ce titre, j'ai beaucoup voyagé en Afrique. Je suis de près la Côte d'Ivoire depuis quelque temps, parce que c'est un pays très important dans cette région de l'Afrique. Je l'ai dit au cours d'une précédente interview, mon pays reconnaît le rôle crucial que joue la Côte d'Ivoire dans cette région. Il va sans dire que sa stabilité occupe une place de choix dans le processus de paix de la sous-région ouest-africaine. Lorsque j'étais au Niger, je me suis aperçu que la crise qui avait secoué la Côte d'Ivoire avait affecté négativement l'économie et la société nigérienne, quand bien-même le Niger ne fait pas partie du lot des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire. En outre, les États-Unis croient aux potentiels de la Côte d'Ivoire, du fait d'une croissance économique qui dure depuis sept bonnes années. Tombée très bas, à cause de la crise qu'elle a traversée, la Côte d'Ivoire a vite fait de remonter la pente.

Quel regard portez-vous sur le rôle que jouent en Côte d'Ivoire le National Democratic Institute (Ndi) et l'Usaid (Agence des États-Unis pour le développement international) dans le domaine de la bonne gouvernance ?

Tout ce que nous entreprenons dans ce pays s'inscrit dans le droit fil de sa pleine souveraineté. Par principe, la démocratie est la souveraineté du peuple. Par conséquent, la démocratie en Côte d'Ivoire relève de la souveraineté du peuple ivoirien. Aux États-Unis, nous croyons en la dé-

mocratie. Donc, il ne nous appartient pas de nous imposer ou d'imposer nos points de vue ici. Par expérience, nous savons que l'élément clé qui contribue à la dynamique démocratique, c'est le processus qui permet à la population de choisir ses dirigeants pour une période déterminée. C'est ce processus qui fait la légitimité des gouvernements démocratiques.

La Ndi a participé aux discussions qui ont permis de mettre en place la Commission électorale indépendante (Ceji), dans sa version actuelle. Pourtant, cette institution soulève encore pas mal de critiques. Que pensez-vous de cette Commission à un an des élections en Côte d'Ivoire ?

La confiance que l'ensemble de la population place dans le processus électoral est cruciale. Il n'appartient pas aux États-Unis de juger. Mais plutôt au peuple de Côte d'Ivoire de le faire. Notre souhait est que chaque Ivoirien perçoive cette dynamique électorale comme libre et équitable. De sorte que les résultats des élections soient crédibles aux yeux de tout le monde, y compris de ceux qui seront vaincus. Ce sera-là la preuve tangible de la réussite d'un bon processus démocratique. De sorte qu'au finish, ceux qui ont perdu restent engagés dans le jeu démocratique, en respectant les règles qui s'imposent à tous. Ayant confiance au processus, ils ne douteront pas pour les prochaines échéances. Le principe qu'il faut avoir en tête, c'est que les perceptions sont subjectives. Et donc, certaines personnes prennent leurs décisions en fonction de leur perception, mais pas en fonction de la réalité objective. Il faut donc, non seulement faire attention à la réalité objective, mais aussi à la perception qu'ont ces personnes. Si une grande partie de la population ivoirienne n'a pas confiance aux institutions, c'est un défi que doit relever le processus démocratique.

Avez-vous des craintes par rapport au scrutin présidentiel de 2020 ?

L'enjeu de ce scrutin est énorme. Et j'ai bien l'impression que tout le monde en a pris conscience. La stabilité est un préalable, elle est même la condition sine qua non à la croissance et au développement. Donc, tous ceux



(PH : SYLLA YACOUBA)

qui aiment la Côte d'Ivoire ont intérêt à contribuer à préserver et à renforcer cette stabilité. Les Américains sont unanimes à croire que la démocratie est le meilleur système politique. Car, basée sur la liberté et le choix du peuple. Aujourd'hui,

Nous sommes sincères dans notre perspective qui est subjective, qui ressemble à un processus électoral sain : la liberté d'association, la liberté d'expression, l'accès aux médias, etc.

“ La Côte d'Ivoire a rempli ces critères qui sont évalués chaque année et je l'en félicite. Du bon travail a été fait et il faut que cela continue. Le pacte du MCC est un grand projet d'environ 525 millions de dollars (environ 319 milliards de F cfa) sur cinq ans. Il concerne des projets d'investissements en vue de multiplier la croissance économique. ”

l'un des principes de base, c'est que ce système, loin de l'aristocratie, repose sur l'ensemble des hommes et des femmes, autrement dit, sur la base de l'égalité entre tous les hommes, riches ou pauvres, toutes ethnies confondues, toutes appartenances religieuses confondues. Mais nous autres Américains, amis de la Côte d'Ivoire, croyons en la démocratie et nous la pratiquons au quotidien chez nous.

Qui parle de stabilité parle aussi de sécurité. En la matière, est-il possible d'avoir une idée de l'aide américaine, notamment à la police et à la formation des forces de défense ivoiriennes ?

Nous avons une aide d'assistance avec la police nationale de Côte d'Ivoire. Le principe, c'est que les forces de l'ordre soient perçues par les populations comme les défenseurs

de la paix, pas comme une sorte de menace. J'ai passé trois ans au commandement américain pour l'Afrique. Et là, tout le travail consiste à renforcer les capacités des pays souverains africains, à assurer leur propre sécurité. Les États-Unis n'ont donc aucun intérêt à s'arroger la responsabilité de la sécurité de l'Afrique. Cela ne nous intéresse pas. Car, nous respectons la responsabilité et la souveraineté de toute nation. Nous nous réjouissons quand les États se concertent. Il s'agit-là de la preuve d'un engagement politique de haut niveau, essentiel pour lutter contre les menaces qui vont au-delà des frontières.

Dans le cadre de la lutte, mon pays contribue via des formations, de types académiques notamment, à l'endroit d'officiers qui sont envoyés aux États-Unis. Nous fournissons du matériel et nous avons aussi des exercices conjoints très multilatéraux.

Au niveau de la sécurité maritime, nous appuyons les efforts régionaux entre les différents pays du littoral africain. Les eaux territoriales sont organisées en zones avec des centres de coordination maritimes que nous appuyons. Nous fournissons des équipements techniques comme des radars, du matériel de communication pour traquer les navires suspects.

En ce moment, il y a un exercice conjoint entre nos forces

bon moment, peut avoir un impact considérable.

En termes de sécurité, les États-Unis sont aux côtés des pays africains. Mais dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, ne pensez-vous pas qu'il serait mieux de voir de plus en plus les soldats américains sur le théâtre des actions, comme c'est le cas pour l'opération Barkhane ?

Pour les États-Unis, cette partie du monde n'est pas en crise. Même si certains pays amis le considèrent ainsi. C'est plutôt l'ennemi qui leur impose un conflit armé. Notre rôle n'est donc pas de combattre, mais de renforcer la capacité de nos amis africains à combattre l'ennemi de façon efficace. C'est pourquoi, nous leur fournissons des moyens en équipements, nous faisons des exercices conjoints et du renseignement. Par ailleurs, une coordination avec d'autres amis se fait avec la Force Barkhane, notamment avec nos alliés français. Nous apprécions énormément cette coopération et nous l'appuyons aussi de façon significative.

Dans le domaine de la santé, les différents aspects de la coopération sont multiples. En quoi consiste le Plan d'urgence du Président pour la lutte contre le Sida (Pepfar) mis en place par la Présidence américaine ?

Ce programme est très actif depuis une quinzaine d'années. Sur cette période, le gouvernement américain a fait une contribution de 1,9 milliard de dollar à la Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, il y a aujourd'hui des centaines de milliers d'Ivoiriens qui sont encore vivants. Mais, malgré tous les progrès réalisés, nous avons la conviction qu'il y a beaucoup à faire. Car bien de personnes qui sont dépistées ne sont pas malades. Ceux-là, pour des raisons diverses (discrétions, éloignement de centre de santé, etc.) ne se font pas soigner. Par contre, il y a des personnes malades qui ne suivent pas le traitement. Alors, notre priorité c'est de travailler en étroite collaboration avec le ministère ivoirien de la Santé et de l'Hygiène Publique. Nous apportons, à cet effet, une forte contribution au budget alloué au programme Pepfar. Notre priorité, aujourd'hui, consiste à

augmenter le taux de participation aux traitements de ceux qui ont été dépistés positifs. Cela évitera à ces personnes de tomber malades. C'est donc un programme dont nous sommes très fiers et qui montre que le gouvernement américain accorde une place de choix à la dignité de chaque personne, ainsi qu'à la vie de chacun.

En ce qui concerne le paludisme, votre pays a lancé une initiative en Côte d'Ivoire. Quel est son impact sur un pays où manifestement le paludisme tue plus que le VIH/ SIDA ?

Justement, le paludisme demeure la première cause de mortalité des enfants en Côte d'Ivoire. Mais, le nombre de décès dû à cette maladie a été réduit presque de moitié, en tout cas, de près de deux tiers. C'est un progrès remarquable et rapide, dû au fait que nous allouons quelques 25 millions de dollars par an à ce programme intitulé Initiative du Président contre le Paludisme (PMI, en Anglais).

Avec la 18^e édition du forum de l'Agoa, du 4 au 6 août à Abidjan, on a le sentiment que la Côte d'Ivoire a franchi un palier supplémentaire dans son partenariat économique avec les Etats-Unis. Surtout avec l'avènement de l'actuel Président Alas-

sane Ouattara. Et ce, à travers l'AGOA et le MCC.

La Côte d'Ivoire est le premier partenaire économique des Etats-Unis en Afrique francophone et les Etats-Unis font partie des cinq premiers partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire. Pendant sept années consécutives, la croissance économique de ce pays a été et reste très impressionnante. Nous sommes donc très optimistes en ce qui concerne l'avenir de la Côte d'Ivoire, pourvu qu'elle conserve sa stabilité. A travers notamment, un processus démocratique crédible.

Vous avez récemment parlé d'un projet d'environ 525 millions de dollars. Pouvez-vous en dire davantage ?

Il s'agit du Millennium Challenge Corporation (MCC). C'est une nouvelle approche du gouvernement américain en ce qui concerne l'aide au développement. Elle est basée sur l'identification de pays qui répondent à des critères de gouvernance saine et qui donnent raison de croire qu'un investissement majeur vaudra la peine. Les critères d'éligibilité de ce programme sont donc assez stricts. La Côte d'Ivoire a rempli ces critères qui sont évalués chaque année et je l'en félicite. Du bon travail a été fait et il faut que cela continue. Le pacte du MCC est un grand projet d'en-



(PH. SYLLA YACOUBA)

viron 525 millions de dollars (environ 319 milliards FCfa) sur cinq ans. Il concerne des projets d'investissements en vue de multiplier la croissance économique. Entre autres, nous avons le développement du transport routier et de l'éducation secondaire. Je vois personnellement le MCC comme

une formule qui permet au gouvernement américain de faire d'une pierre deux coups. Être éligible et avoir un pacte du MCC peut avoir un effet transformateur sur l'économie du pays. En même temps, répondre aux critères d'éligibilité améliore le climat des affaires et des investissements. Ce qui

attire d'autres investissements dans le pays.

La Côte d'Ivoire est premier producteur de cacao, de noix de cajou mais elle est confrontée au défi de la transformation. Comment est-ce que les Américains peuvent aider à le relever ?

Plus l'environnement des affaires est propice, plus les investisseurs voudront venir. Il n'appartient pas au gouvernement américain de dire au secteur privé où il peut aller investir. C'est pour cette raison que nous nous concentrons sur l'environnement des affaires. Si le climat est bon, les investisseurs viendront. C'est pour cette raison que j'ai dit tout à l'heure que nous sommes optimistes quant au potentiel de la Côte d'Ivoire. Et je suis tout à fait convaincu que plus il y aura des investisseurs américains, mieux ce sera pour tout le monde ; parce que le secteur privé américain respecte les normes les plus élevées. La présence de grandes firmes américaines est un avantage pour le pays. Bien sûr, si ces entreprises décident d'investir ici en Côte d'Ivoire, c'est parce qu'elles comptent en tirer bénéfice.

À en croire bon nombre d'Africains, la Chine et les Etats-Unis sont en rivalité sur leur continent. Qu'en

pensez-vous en tant que diplomate ?

Tout d'abord, il n'y a pas de guerre entre la Chine et les Etats-Unis sur l'Afrique. Le modèle américain, comme je l'ai déjà dit, fonctionne de telle manière que notre secteur privé agit dans le respect des lois, de la transparence. Il est même interdit aux entreprises américaines des pratiques de corruption à l'étranger et elles sont appelées à bien traiter leurs employés, à bien s'occuper de l'environnement. Les décideurs africains, lorsqu'ils accordent des contrats, doivent faire attention au coût initial d'acquisition mais aussi au coût total sur la vie du projet ou du matériel. Dans ce cas d'espèce, ce que le gouvernement américain préconise, c'est un processus gagnant-gagnant au cours duquel les deux parties sont engagées en toute confiance dans l'honnêteté et la justice. Il y a beaucoup à faire en Afrique et je pense que tout le monde peut y trouver son compte tout en choisissant le bon chemin. C'est pourquoi nous encourageons tous ceux qui veulent investir en Afrique à se joindre à nous pour que les normes internationales soient respectées ■

INTERVIEW RÉALISÉE
PAR ÉTIENNE ABOUA
ET BENOÎT HILI



UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 06/11/2019

L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DU BURKINA FASO portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU BURKINA
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 10 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 000 000 FCFA
DURÉE	: 364 JOURS
TAUX D'INTÉRÊT	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: JEUDI 07 NOVEMBRE 2019
ÉCHÉANCE	: VENDREDI 04 NOVEMBRE 2020



25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION SONT OFFERTS SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ONC) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRÉSOR (SVT) HABILITÉS DE L'ÉMETTEUR RÉGI PAR LE RÈGLEMENT N°06/2013/CM/UEMOA SUR LES BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR VOIE D'ADJUDICATION AVEC LE CONCOURS DE L'AGENCE UMOA-TITRES.

---- DÉPÔT DES SOUMISSIONS ----

Date : Mercredi 06 Novembre 2019 à 10 h 30 mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application
SAGETIL-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance.
Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
M. Adrien DIOUF

Dakar, le 29 octobre 2019

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité
Publique du BURKINA
M. Célestin Santéré SANON

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :
email : adjudications@umoa Titres.org/ Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

Professeur Yalace Kaboret, Directeur général de l'École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar. **« La 48^e session du Conseil d'administration de l'EISMV s'inscrit dans le renforcement des capacités de l'institution »**

L'École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar tient ce jour à Abidjan son conseil d'administration. Le directeur général de l'institution situe les enjeux de la rencontre.

Professeur, aujourd'hui se tient la 48^e session de l'École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar. Pouvez-vous nous expliquer le choix d'Abidjan pour cette rencontre scientifique ?

Le choix de la Côte d'Ivoire pour abriter la présente rencontre est une décision de la 47^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration de l'École Inter-États des Sciences et Médecine vétérinaires (EISMV) de Dakar, tenue à Nouakchott en Mauritanie en décembre dernier, suite à la volonté exprimée par le gouvernement ivoirien de montrer son attachement aux grands ensembles et aux vertus des Institutions régionales telles que l'École Inter -États des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar, conformément à la vision du Président de la République, SEM Alassane Ouattara.

Cette importante session ordinaire de la Côte d'Ivoire a accepté d'abriter, réunit les administrateurs de l'EISMV. Elle est rotative entre les États membres. La Côte d'Ivoire est l'un des 15 États membres de l'institution qui participe activement à son fonctionnement et à son rayonnement.

Comment l'EISMV, qui a en charge la formation des vétérinaires, peut-elle contribuer à la sécurité alimentaire quelquefois menacée par des épidémies comme la grippe aviaire, la fièvre aphteuse ou même la peste porcine africaine ?

L'EISMV de Dakar est un établissement régional d'enseignement supérieur et de recherche vétérinaires, commun à 15 États d'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo). Elle a pour vocation le renforcement des capacités en matière de santé et de productions animales en mettant à la disposition des États membres des cadres hautement qualifiés en sciences et médecine vétérinaires au profil adapté aux besoins du continent africain et des services aux communautés.

Grâce à ses activités statutaires et à ses enseignements qui répondent aux standards internationaux, l'EISMV de Dakar contribue à garantir la bonne performance des services vétérinaires nationaux, et à promouvoir des expertises pour assurer le bon déroulement de la mise en œuvre des politiques nationales et régionales en matière de transformation des secteurs

de l'élevage et halieutique, leurs industries, mais aussi de santé et de bien-être animale, et de santé publique.

En effet, la profession vétérinaire se présente comme la garante de la santé des animaux, de la santé publique vétérinaire et de la protection des ressources animales et halieutiques. Elle assure une fonction indispensable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la sécurité économique des populations vivant de l'élevage ou du commerce des animaux, à la sécurité et la protection de la santé des personnes et à la salubrité des denrées animales.

C'est souvent que les conclusions des assises liées à la science vétérinaire recommandent une surveillance épidémiologique permanente et la mise en œuvre immédiate des mesures appropriées. La 48^e session de l'EISMV s'inscrit-elle dans cette dynamique ? Et avec quels moyens et propositions concrètes ?

La 48^{ème} session du Conseil d'administration de l'EISMV de Dakar s'inscrit dans le renforcement des capacités de l'institution, afin de lui permettre d'augmenter le nombre de diplômés formés par an, de renforcer les enseignements de qualité dispensés et aussi la professionnalisation pour que les jeunes diplômés sortent armés de compétences et de



pratique professionnelle. Par ailleurs, il s'agit de mettre aux normes de qualité nos plateaux techniques pour mieux servir les secteurs publics et privés des États membres avec pour objectif de prévenir et contrôler les maladies animales transfrontalières y compris les zoonoses

et contribuer au bien-être des personnes et des animaux.

Professeur, y a-t-il des risques de transmission des maladies animales contagieuses à l'homme ?

Oui, ces risques existent encore sur notre continent. Ils se révé-

lent être d'une importance capitale, en raison de la vitalité et de la multiplication de maladies animales et humaines émergentes et ré-émergentes (réapparition de maladies existantes) telles que l'Influenza aviaire hautement pathogène H5N1 et H7N9, le SRAS, le VIH, le virus de la rage, la tuberculose et les fièvres hémorragiques virales (la maladie à virus Ebola, maladie à virus de Marburg, fièvre hémorragique de Cimmé-Congo, fièvres de Lassa) qui constituent une menace permanente pour la sécurité sanitaire mondiale. Disons que la plupart des maladies infectieuses émergentes (75%) trouvent leur origine dans le monde animal, en particulier dans la faune sauvage. Elles apparaissent un peu partout dans le monde, avec une fréquence de transmissions en augmentation avec le temps et en lien avec la consommation d'aliments d'origine animale ou par contacts directs ou indirects dans l'interface animal-homme-écosystème. Les conditions de l'émergence et de transmission sont liées à différents facteurs tels que la mondialisation des échanges, la mobilité rapide des marchandises et personnes dans un monde interconnecté, les effets du changement climatique, l'urbanisation galopante, la déforestation et les modifications de l'agent pathogène.

Quel avenir pour la science vétérinaire en Afrique ?

L'avenir de la science et de la médecine vétérinaire est sous-tendue par le contexte de l'accroissement et de la diversification de la consommation des produits alimentaires d'origine animale, de l'essor des systèmes de productions animales et halieutiques, des exigences sociétales dans les domaines de la santé publique et du bien-être animal. La profession vétérinaire étant en première ligne de la lutte contre les maladies animales y compris les zoonoses et la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, elle a la responsabilité au regard de la société, non seulement de relever les défis sanitaires d'aujourd'hui et de demain en réduisant les menaces liées à l'émergence et la réémergence de maladies animales et humaines, mais également d'atténuer les conséquences socio-économiques associées.

La gestion de ces problèmes sanitaires complexes impliquant divers acteurs dans cette interface invite à une action collective, interdisciplinaire et intersectorielle selon l'approche « Une santé ». La nouvelle génération de vétérinaire devra se munir d'autres compétences transversales et être leader dans l'approche : "une seule santé pour contribuer à la santé globale".

INTERVIEW RÉALISÉE
PAR BLEDSOON MATHIEU

Petite enfance

L'école maternelle publique de Blockhaus livrée demain

L'école maternelle de Blockhaus (commune de Cocody) sera officiellement remise au ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique et professionnelle, demain. Déjà fonctionnelle depuis le début de l'année scolaire en cours, cette école est un don de la Fondation Gaumont Diagou Mathurin. Comptant trois classes, toutes équipées, l'édifice est bâti sur un espace de 478 m², sur les vestiges d'un embryon posé par l'ancien maire de Cocody, feu Diagou, frère aîné du président de la Fondation. Les travaux étaient laissés à l'abandon depuis 2005.

"Il est scandaleux que Blockhaus ne dispose pas d'école maternelle pu-



Dominique Diagou, président de la Fondation Gaumont Diagou Mathurin, dans une des salles de classe. (PH : DR)

blique", s'indigne le président de la Fondation, Dominique Diagou, ancien

footballeur, sociétaire du Stade d'Abidjan. C'est un réel besoin aujourd'hui sa-

tisfait, estime-t-il, se fondant sur l'engouement qui a marqué les inscriptions. L'éta-

blissement compte déjà 120 élèves. La construction de cette école a coûté 31 millions de francs Cfa de frais additionnels, indique Dominique Diagou; les travaux initiaux s'étaient élevés à 20 millions de francs Cfa. Créée en 2013, la Fondation Gaumont Diagou Mathurin (du nom du père de famille) a pour vocation de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens, sans distinction. De nombreuses actions ont été déjà menées dans ce sens : appui logistique à des fabricants d'attiré, entre autres. Dans les jours à venir, une opération permet de conduire sera conclue au profit de 120 jeunes dans un village de la commune qui reste à déterminer.

SERCOM

Foncier rural

La délimitation des villages bien avancée dans le Cavally et le Guémon

Sur invitation de l'Union pour le développement des régions du Cavally et du Guémon, le directeur général de l'Afor a fait une communication sur la politique du foncier rural, le 31 octobre.



Le ministre Alain-Richard Donwahi a instruit les ressortissants des régions du Cavally et du Guémon. (PH. DR)

Les régions du Cavally et du Guémon sont de bons élèves en termes de limitations des territoires villageois. La première région est à 97% de villages délimités et bornés et la seconde a atteint 87% en la matière. Cependant, les résultats ne sont pas flatteurs au niveau des certificats fonciers. C'est à peine 2% de ces certificats qui ont été délivrés dans les deux régions. Ce tableau a été présenté par le chargé des structures déconcentrées de l'Agence foncière rurale (Afor), Seyo Edmond, juste avant que son directeur général, Bamba Cheick Daniel, ne vienne exposer sur la politique foncière rurale. C'était le 31 octobre dans

les locaux du District autonome d'Abidjan au Plateau, à l'occasion de la rencontre organisée par l'Union pour le développement des régions du Cavally et du Guémon. Thème central de la rencontre : « La sécurisation foncière rurale et forestière : quelle politique du gouvernement ivoirien ? ».

Les dirigeants de l'Afor notent que les raisons du peu d'engagement au niveau des certificats fonciers dans lesdites régions sont liées à l'absence de programme financé et des pesanteurs sociologiques.

Qu'à cela ne tienne, le directeur général de l'Afor invite les élus, les cadres et toutes les forces vives des deux régions à s'impliquer dans le processus de sécurisation foncière rurale. L'occasion a été pour Bamba Cheick Daniel d'éclairer l'assistance sur les processus d'exécution des missions de sécurisation du foncier rural dont son organisation en a la charge.

On retient que l'Afor mène son travail à travers deux tâches principales. À savoir la délimitation des territoires des villages et la délivrance des certificats fonciers. Et surtout, l'agence joue un rôle d'encadrement pour faciliter et améliorer les procédures. Dans la mesure où ce sont les villageois eux-mêmes qui rédigent les procès-verbaux de leurs réunions. Et c'est le Préfet qui signe le certificat foncier et en répond.

Devant une assistance parmi laquelle le ministre Anne Ouloto, présidente de la rencontre, par ailleurs, président du Conseil régional du Cavally et le ministre des Eaux et Forêts

Alain-Richard Donwahi, parrain et premier responsable de l'Agence foncière rurale, est revenu sur le contexte et les enjeux de la sécurisation du

foncier rural, dont le socle n'est autre que la loi du 23 décembre 1998 sur le foncier. C'est pour mettre en œuvre cette importante loi en état de

léthargie que le Chef de l'État Alassane Ouattara et son gouvernement ont créé en août 2016 l'Afor. Dotée de moyens propres, cette nouvelle struc-

ture devrait adresser, avec la plus grande rigueur, la question du foncier rural.

ALAKAGNI HALA

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET



Dans le cadre de l'optimisation de son patrimoine immobilier, NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE met en vente, par l'intermédiaire de CBRE Excellerate, son siège sis à rue du lycée technique à Cocody

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

CBRE EXCELLERATE CI BP 779 CIDEX 03

2. OBJET

Vente du siège Nestlé d'une surface utile brut de 2 215 m² sur son terrain d'assise d'une superficie de 8 027 m² enregistré sous les titres fonciers N° 1271, N° 1149, N° 1024 du livre foncier de Bingerville/Cocody.

3. PROCEDURE

1

PHASE 1 : EXPRESSION D'INTERÊT ET VISITE DE SITE

Les personnes ou entreprises sont priées de contacter l'entreprise CBRE Excellerate au : (+225) 51 99 20 20 info@cbreexcellerate.com

Pour manifester leur intérêt et prendre rendez-vous pour la visite de site.

Les visites de site auront lieu, les **Samedis 12, 26 Octobre, et 09, 16, 23 Novembre, 2019**

2

PHASE 2 : DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les candidats désireux de faire une proposition d'achat seront invités à le faire uniquement à l'adresse suivante:

offre@cbreexcellerate.com

En mentionnant:

- Nom de la personne morale ou physique
- Adresse
- Montant de l'offre
- Mode de paiement

Objet Ref: Offre Cocody Siege

La date de limite de transmission des offres d'achat est fixée à: **Vendredi 29 Novembre 2019**

3

PHASE 3 : PROCESSUS DE SÉLECTION

Un second appel d'offre sera organisé pour les candidatures retenues.

CBRE Excellerate contactera les soumissionnaires sélectionnés ultérieurement

4. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu du Lundi au Vendredi de 9h à 15h au numéro: (+225) 51 99 20 20



CBRE | EXCELLERATE

Aucune forêt classée ne sera déclassée

Que tous les planteurs qui occupent illégalement les forêts classées ne se méprennent pas. «Aucune forêt classée ne sera déclassée, ni aujourd'hui ni demain». Aussi toutes les plantations qui y «pullulent seront-elles détruites sans autre forme de procès».

Voici une déclaration on ne peut plus ferme que le ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi, a faite au cours de la rencontre du 31 octobre.

Le ministre qui a pris la parole avant le directeur général de l'Afor a saisi

l'opportunité de sa communication sur la préservation de la flore ivoirienne, pour mettre fin à toute illusion sur la question de l'occupation des forêts classées. D'ailleurs, il annonce que le cacao produit dans les forêts interdites, ne sera pas commercialisé. La raison est que les Européens et les Américains refusent d'acheter ce cacao.

Autre sujet. Le ministre en charge de la protection des forêts a invité les Ivoiriens à prendre part à l'opération de planting d'un million d'arbres, à l'occasion de la Journée de la paix, le 15 novembre.

A. HALA

Programme social du gouvernement 2 150 élèves sortent de la précarité dans le Bafing

A l'initiative du ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, par ailleurs fils de la région, 15 localités du Bafing bénéficieront chacune de la construction d'un bâtiment de 3 classes en matériaux durs avec bureau de Directeur. Soit un total de 45 classes équipées de 1400 tables-bancs pour un coût global de 375 millions FCfa.

La cérémonie officielle de lancement de cet important projet a eu lieu à Koonan (46 km de Toubia sur piste) dans le département de Ouaninou. Avec cet investissement important qui s'inscrit dans la mise en œuvre du programme social du gouvernement Ps gouv, permettra de sortir de la précarité les enseignants et plusieurs milliers d'élèves du primaire dans le Bafing. «Compte tenu du niveau des besoins, il nous est apparu nécessaire d'appuyer l'action du ministère de l'Education nationale. Avec le soutien de tous les élus et cadres de la région, nous avons essayé de trouver des dotations budgétaires résiduelles pour aider cette belle région du Ba-



Le ministre Moussa Sanogo, au milieu des élèves, à l'occasion du lancement de la construction des 45 classes dans la région du Bafing. (PH : DR)

fin (...) Nous sommes les fruits d'une école de qualité. Il s'agit pour nous de donner la chance à d'autres jeunes compatriotes de se préparer pour servir aussi le pays et leur famille en ayant une bonne formation, dans de bonnes conditions», a expliqué Moussa Sanogo. Le ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat a indiqué que conformément aux instructions du Président de la

République et du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly qui ont fait du social la priorité, l'ensemble des cadres de la région et lui s'attaqueront, dans un avenir immédiat, aux problèmes d'accès à l'eau potable, d'électrification des localités de la région. Au nom des bénéficiaires, Youssouf Doumbouya, directeur régional de l'éducation nationale a remercié le donateur avant de saluer les efforts déployés par le gouverne-

ment pour renforcer les infrastructures scolaires. « Depuis 2011, de gros efforts ont été faits par l'Etat, les collectivités locales et des cadres. Au secondaire général public et privé, nous sommes passés de 4 établissements secondaires à 13 aujourd'hui. Au primaire, nous sommes à 248 écoles, soit un taux de couverture d'environ 65% de la région », a-t-il indiqué.

DAVID YA

Promotion des Pme Une fiscalité plus attractive en 2020

Le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo et son collègue de la Promotion des Pme, Félix Anoblé ont décidé de revoir les propositions de la direction générale des impôts sur la réforme de la fiscalité, applicables aux petites et moyennes entreprises. C'était le 29 octobre, au cours d'une séance de travail à Abidjan. « Nous avons échangé avec le ministre de la Promotion des Pme sur les préoccupations de cette catégorie d'entreprises. Car certaines d'entre elles se plaignent de ce que les taux d'imposition qui leur sont appliqués ne sont pas les plus optimaux. Il nous faut donc réfléchir sur la meilleure façon de les aider », a expliqué le ministre Moussa Sanogo, au terme de la rencontre.

Par ailleurs, le ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat a appelé les entreprises à sortir du secteur informel pour bénéficier des avantages qu'offre l'Etat. « Si vous êtes inconnus des fichiers de l'Etat, vous ne pouvez pas bénéficier des avantages qu'offre l'Etat. Les entreprises formelles ont l'opportunité de grandir car elles ont l'accès plus facile au financement pour dé-

velopper leur activité. », a-t-il expliqué.

Le ministre de la promotion de Pme, Félix Anoblé a également exhorté les Pme à se mettre en règle en vue de bénéficier des avantages de l'Etat. Il a indiqué que la crise qu'a connue le pays a favorisé l'émergence de chômeurs parfois âgés qui n'ont jamais eu à travailler dans une structure. La seule opportunité qui leur reste, c'est de créer une petite affaire. « Il revient donc à l'Etat de trouver les moyens pour les accompagner. Et c'est ce que fait le gouvernement », a-t-il dit. Mais pour recevoir un accompagnement de l'Etat, il faut contribuer à l'assiette fiscale, a prévenu Félix Anoblé. « On ne prendra pas les impôts des autres pour l'accompagner pendant que tu ne contribues pas. C'est comme une tontine, vous retirez ce que vous payez. Même si vous contribuez un petit peu, vous allez le retirer. Il faut amener tout le monde à participer à l'assiette fiscale », a-t-il mentionné. D'ici deux semaines, le ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat et celui de la Promotion des Pme devraient pouvoir finaliser les réflexions sur une réforme attractive de la fiscalité des Pme pour l'année 2020.

D. YA



TABEAU DES SERVICES AVEC SITES DE RELOCALISATION ET DATES D'ARRET DES ACTIVITES

FERMETURE DU CHU DE YOPOUGON



	SERVICES	SITES DE RELOCALISATION	ARRET DES ADMISSIONS
1	BLOCS OPERATOIRES	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE	21/10/2019 à 16 H 30
2	URGENTES/ REANIMATION	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE	21/10/2019 à 16 H 30
3	LABORATOIRE CENTRAL	- INSTITUT PASTEUR ADIPODOUME	25/10/2019 à 16 H 30
4	IMAGERIE MEDICALE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE - CHU BOUAKE	25/10/2019 à 16 H 30
5	CONSULTATIONS ADULTES/ CONSULTATIONS MERE- ENFANT	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE - CHU BOUAKE	31/10/2019 à 16 H 30
6	ORL	- ACADEMIE REGIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA MER - HOPITAL ABOBO NORD	21/10/2019 à 16 H 30
7	NEONATOLOGIE	- CS BEAGO (YOPOUGON)	Reste en place jusqu'à l'achèvement des travaux de relocalisation
8	NEPHROLOGIE PEDIATRIQUE	- INSP ADJAME	Reste en place jusqu'à l'achèvement des travaux de relocalisation
9	GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	- FSUCOM WASSAKARA - HG D'ABOBO NORD - HG ANYAMA	21/10/2019 à 16 H 30
10	TRAUMATOLOGIE/ CHIRURGIE GENERALE ET DIGESTIVE	- CHU COCODY - HOPITAL D'ABOBO NORD - CHU ANGRE - HG MARCORY - HG TREICHVILLE	21/10/2019 à 16 H 30

		HOPITAL ST JEAN BAPTISTE DE BODO	
11	CHIRURGIE PEDIATRIQUE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE	21/10/2019 à 16 H 30
12	NEPHROLOGIE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - HMA	21/10/2019 à 16 H 30
13	HEMATOLOGIE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE	21/10/2019 à 16 H 30
14	NEUROLOGIE	- CHU TREICHVILLE	21/10/2019 à 16 H 30
15	NEUROCHIRURGIE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - DISP DU PONT (TREICHVILLE)	Reste en place jusqu'à l'achèvement des travaux de relocalisation
16	DIABETOLOGIE	- CHU COCODY - HMA ACADEMIE REGIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA MER (CONSULTATIONS)	21/10/2019 à 16 H 30
17	PEDIATRIE MEDICALE	- CHU TREICHVILLE	21/10/2019 à 16 H 30
18	EXPLORATIONS FONCTIONNELLES	- CHU COCODY (2ème ETAGE) - FACULTE DE MEDECINE	25/10/2019 à 16 H 30
19	ODONTOLOGIE	- WASSAKARA - AUTRE SITE YOPOUGON	25/10/2019 à 16 H 30
20	MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	- SUR PLACE (AMBULATOIRE) - CHU COCODY (HOSPITALISATIONS)	25/10/2019 à 16 H 30
21	MEDECINE GASTRO	- HOPITAL GENERAL D'ABOBO NORD - CHU ANGRE	21/10/2019 à 16 H 30
22	MEDECINE DU TRAVAIL	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE	25/10/2019 à 16 H 30
23	PHARMACIE ET STERILISATION	- CHU COCODY	31/10/2019 à 16 H 30

FUSION ABOBO

Cacao

Adjoumani plaide pour l'amélioration du prix aux producteurs

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a conduit la délégation ivoirienne au 25^e Salon du chocolat de Paris.



Dans une communication prononcée mercredi au 25^e Salon du chocolat de Paris, le ministre ivoirien de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, a appelé les pays acheteurs de cacao et les industriels chocolatiers à contribuer à la revalorisation du prix aux producteurs, apprend-on de l'Agence ivoirienne de presse (Aip). Kobenan Kouassi Adjoumani a souligné l'urgence d'améliorer les revenus des producteurs, d'autant plus que la spéculation constitue la base de certaines économies, notamment de la Côte d'Ivoire. Premier pays producteur de cacao avec plus de 40% dans la balance mondiale, la Côte d'Ivoire tire 15% de son produit intérieur brut de cette spéculation. Le cacao représente également 40% des recettes d'exportation du pays. « Le chocolat attire le monde entier; il faut que le monde entier se préoccupe de ceux qui sont à

la base de la production de chocolat », a exhorté le ministre, plaidant en outre pour la production de chocolat « entier », sans apport de matière étrangère.

Pour sa première participation au Salon du chocolat de Paris depuis sa nomination à la tête du département de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani a affirmé s'y être déplacé « pour interpeller les uns et les autres afin que désormais quand on goûte au chocolat, on pense à toutes ces personnes qui sont exposées dans les champs, à toutes les difficultés ». Le ministre a félicité le directeur général du Conseil du café-cacao, Koné Brahima Yves, pour ses actions en faveur de la traçabilité et de la durabilité du cacao ivoirien, dans la droite ligne de la réforme de la filière engagée par le Président Alassane Ouattara. Il a toutefois préconisé la mise en place de normes qui tiennent compte

des réalités ivoiriennes, plutôt qu'imposées de l'extérieur. Il a évoqué la question le 15 octobre, avec Michel Arion, directeur exécutif de l'Organisation internationale du cacao (Icoco), qu'il a reçu en audience. Ce

dernier a réitéré le soutien de l'institution au gouvernement ivoirien dans sa quête d'amélioration des conditions de vie des producteurs de cacao. Officiellement ouvert le 30 octobre, le 25^e Salon du chocolat

de Paris qui se déroule au Parc des expositions de la Porte de Versailles s'achève dimanche. La Première dame Dominique Ouattara, qui en est la marraine, a procédé à la soirée inaugurale, mardi. Plus de 500

exposants issus d'une soixantaine de pays y exposent leur savoir-faire dans la chaîne des valeurs du cacao ■

ABOUBAKAR BAMBA



Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

PRESIDENCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de l'ANADER sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra

Le 13 Novembre 2019 à 09 heures
au siège de la Société sis au Plateau Boulevard de la Paix,

à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2018
2. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
3. Approbation des rapports et des comptes financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018
 - 3.1 Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018
 - 3.2 Quitus aux Administrateurs pour leur gestion
 - 3.3 Décharge aux Commissaires aux Comptes
4. Nomination d'un nouvel Administrateur

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, tout actionnaire peut donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de son choix.

Dans ce cas, les pouvoirs dûment remplis et signés devront être adressés au Siège de la Société au plus tard le 13 Novembre 2019 avant l'ouverture de la séance.

Les documents relatifs à cette Assemblée Générale Ordinaire ainsi que la formule pouvoir, sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège social de la société, à l'adresse indiquée ci-dessus à compter du 30 Octobre 2019.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le Président,
M. COULIBALY Adama



Société Anonyme : Capital 500 000 000 de F CFA - Siège Social Abidjan - www.anader.ci - anader@anader.ci
Bd de la paix - R.C.C.M CI-ABJ-1995-B 187 290 CC 950 97 99 T B.P. Y 183 Abidjan Tél. : (225) 20.21.67.00 Fax : (225) 20.21.67.05

CHERS LECTEURS

“ C'EST VOUS QUI LE DITES ”
est la nouvelle rubrique qui vous est dédiée, **les lundis, jeudis et samedis**.

Avec vos mots et dans votre style, dites -nous ce qui vous tient à cœur. Vous pouvez grogner, féliciter, proposer, dénoncer...

(Écrivez-nous aux nouvelles
adresses suivantes :
amedee.assi@fratmat.info)

Cacao

Adjoumani plaide pour l'amélioration du prix aux producteurs

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a conduit la délégation ivoirienne au 25^e Salon du chocolat de Paris.



des réalités ivoiriennes, plutôt qu'imposées de l'extérieur. Il a évoqué la question le 15 octobre, avec Michel Arion, directeur exécutif de l'Organisation internationale du cacao (Icco), qu'il a reçu en audience. Ce

dernier a réitéré le soutien de l'institution au gouvernement ivoirien dans sa quête d'amélioration des conditions de vie des producteurs de cacao. Officiellement ouvert le 30 octobre, le 25^e Salon du chocolat

de Paris qui se déroule au Parc des expositions de la Porte de Versailles s'achève dimanche. La Première dame Dominique Ouattara, qui en est la marraine, a procédé à la soirée inaugurale, mardi. Plus de 500

exposants issus d'une soixantaine de pays y exposent leur savoir-faire dans la chaîne des valeurs du cacao ■

ABOUBAKAR BAMBA



Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

PRESIDENCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de l'ANADER sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra

Le 13 Novembre 2019 à 09 heures
au siège de la Société sis au Plateau Boulevard de la Paix,

à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2018
2. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
3. Approbation des rapports et des comptes financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018
 - 3.1 Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018
 - 3.2 Quitus aux Administrateurs pour leur gestion
 - 3.3 Décharge aux Commissaires aux Comptes
4. Nomination d'un nouvel Administrateur

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, tout actionnaire peut donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de son choix.

Dans ce cas, les pouvoirs dûment remplis et signés devront être adressés au Siège de la Société au plus tard le 13 Novembre 2019 avant l'ouverture de la séance.

Les documents relatifs à cette Assemblée Générale Ordinaire ainsi que la formule pouvoir, sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège social de la société, à l'adresse indiquée ci-dessus à compter du 30 Octobre 2019.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le Président,
M. COULIBALY Adama



Société Anonyme : Capital 500 000 000 de F CFA - Siège Social Abidjan - www.anader.ci - anader@anader.ci
Bd de la paix - R.C.C.M CI-ABJ-1995-B 187 290 CC 950 97 99 T B.P. V 183 Abidjan Tél. : (225) 20.21.67.00 Fax : (225) 20.21.67.05

Dans une communication prononcée mercredi au 25^e Salon du chocolat de Paris, le ministre ivoirien de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, a appelé les pays acheteurs de cacao et les industriels chocolatiers à contribuer à la revalorisation du prix aux producteurs, apprend-on de l'Agence ivoirienne de presse (Aip). Kobenan Kouassi Adjoumani a souligné l'urgence d'améliorer les revenus des producteurs, d'autant plus que la spéculation constitue la base de certaines économies, notamment de la Côte d'Ivoire. Premier pays producteur de cacao avec plus de 40% dans la balance mondiale, la Côte d'Ivoire tire 15% de son produit intérieur brut de cette spéculation. Le cacao représente également 40% des recettes d'exportation du pays. « Le chocolat attire le monde entier; il faut que le monde entier se préoccupe de ceux qui sont à

la base de la production de chocolat », a exhorté le ministre, plaidant en outre pour la production de chocolat « entier », sans apport de matière étrangère.

Pour sa première participation au Salon du chocolat de Paris depuis sa nomination à la tête du département de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani a affirmé s'y être déplacé « pour interpeller les uns et les autres afin que désormais quand on goûte au chocolat, on pense à toutes ces personnes qui sont exposées dans les champs, à toutes les difficultés ». Le ministre a félicité le directeur général du Conseil du café-cacao, Koné Brahima Yves, pour ses actions en faveur de la traçabilité et de la durabilité du cacao ivoirien, dans la droite ligne de la réforme de la filière engagée par le Président Alassane Ouattara. Il a toutefois préconisé la mise en place de normes qui tiennent compte

CHERS LECTEURS

“ C'EST VOUS QUI LE DITES ” est la nouvelle rubrique qui vous est dédiée, **les lundis, jeudis et samedis.**

Avec vos mots et dans votre style, dites -nous ce qui vous tient à cœur. Vous pouvez grogner, féliciter, proposer, dénoncer...

(Écrivez-nous aux nouvelles

adresses suivantes :

amedee.assi@fratmat.info

Liste des membres du Cesec

Le Président de la République a procédé, ce mercredi 30 octobre 2019, à la nomination de membres du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel. Ainsi, sont nommées pour cinq ans, membres du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel, outre son Président, Monsieur DIBY KOFFI Charles, dont le mandat est en cours, les personnalités dont les noms suivent :

Messieurs
ACKAH Jean Marie, Administrateur de société, Président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire
ALLIALI Hervé Dominique Dié, Ingénieur électricien
BA Karamoko, Cadre de banque à la retraite
BAMBA Amara, Cadre de société
BAMBA Kassoum, Maître Artisan
Mesdames
BAMBA Mouso épouse TOURE, Chef d'entreprise
BARRO Aminata épouse SOUMAHORO, Directeur de l'Embellissement et du

cadre de vie
Monsieur BE Yéo, Instituteur à la retraite
Madame BLEY Affoh Martine épouse KOUASSI, Chirurgien-dentiste
Messieurs
BOA Thiémélé Amoakon-Edjampian, Diplômé à la retraite
BORIS Paul Emile, Médecin
CASSAGNAN Antoine, Cadre de banque
CHIAPO Georges, Ingénieur des techniques sanitaires
CISSE Aboubakari, Administrateur des services financiers
Mesdames

COFFI-STUDER Martine, Administrateur de société
COL Marie-Reine épouse KONE, Administrateur de Société
Messieurs
COULIBALY Abdoulaye, Huissier de justice
COULIBALY Ouamien, Administrateur à la retraite
COULIBALY Soukalo dit Charles SANGA, Journaliste
Madame
CURCIO Jennifer Flora épouse ROUBA, Productrice de télé
Messieurs
DAKO Zahui Thomas, Administrateur de société
DELAFOSSÉ René Max, Cadre de banque à la retraite
DEMBELE Sory, Colonel de l'armée à la retraite
DIABAGATE Allagui, Comptable
Mesdames
DIABATE Colette épouse KACOUTIE, Avocate
DIAGOU Janine Bénédicte épouse WODIE, Cadre de banque et assurance
DIAKITE Coty Fatouma épouse KANATE, Administrateur de société
Monsieur
DIALLO Amadou, Inspecteur d'éducation à la retraite
Messieurs
DIOMANDE Idrissa, Médecin de santé publique
DJOUKA Anzeni, Ingénieur des travaux publics
DOSSO Losseny, Ingénieur Agricole à la retraite
Madame
EHUI AGNERO Odette, Chef d'entreprise
Monsieur
EKRA Frédéric François Alain, Professeur de Médecine
Madame
ELOLA Ramatou épouse COULIBALY, Educatrice
Messieurs
FAKHRY Karim, Chef d'entreprise
GADEGBE Samuel Anani, Professeur d'Université
GOGOUA Gnizako Vincent, Technicien à la retraite
GOME GNOHITE Hilaire, Ecologiste
Madame
GUERET-BLA Nadine, Chef d'entreprise
Messieurs
GUEUGBEU Jean-Baptiste, Conseiller pédagogique
INCHAUD Ayet Arsène, Fonctionnaire
KAKOU Gbige Mathias, Consultant
KANATE Namoro, Chef d'entreprise
Messieurs
KHOURI Joseph, Docteur d'Etat en médecine, représentant de la Chambre de Commerce libanaise
KOFFI Abouah Guillaume, Architecte
KOFFI Eugene, Topographe
KONAN Kouassi Venance, Journaliste
Madame

KONE Colette épouse KONE, Administrateur du travail et des lois sociales
Messieurs
KONE Lazéni, Cadre d'assurance
KONE Mamadou, Cadre d'entreprise à la retraite
KONE Mamadou, Ingénieur Informaticien
Madame
KONE Matogoma, Comptable
Messieurs
KOUABLAN François, Professeur à l'INJS
KOUADIO FODIO Nicolas, Infirmer
Madame
KOUAME Ama Christine épouse DADIE, Chef d'entreprise
Messieurs
KOUAME Michel, Journaliste à la retraite
KOUAME Norbert, Ingénieur Financier
Madame
LAPLAGNE Josette-Laure épouse MONTAGNIER, Administrateur de société
Messieurs
LEGRAS Jean-Louis, représentant de la Chambre de Commerce française
MAGNE Woelfel Pierre René, Administrateur d'entreprise
MELEDJE Vincent, Ingénieur financier comptable
Madame
MIHAN Mombélé Céline épouse DIE BONA O
Messieurs
MOCKEY Edouard, Pharmacien
MOUANDOU Bi Tiéhouan Alain, Contrôleur Général de Police à la retraite
NAMELESSE-KOUASSI Komenan Ali, Enseignant
N'DRI Kouamé Yocolly Jean, Cadre de société à la retraite
N'ZI Assamoua Désiré, Cadre financier
N'ZI N'Guessan Gabriel, Chirurgien-dentiste à la retraite
NGUETTIA Judicaël, Enseignant
ODJE Tiakoré Joseph, Professeur certifié
OGA Georges-Emmanuel Léon, Administrateur des finances publiques
OUATTARA Abdoulaye, Professeur d'Université
OUATTARA Aoubakar, Chef d'entreprise
OUATTARA Bakaramoko, Ingénieur agronome à la retraite
OUATTARA Lassinan Anzoumana, Biologiste
Madame
OUATTARA Joséphine Yéné, Médecin
Messieurs
OUATTARA Kossomina Daniel, Administrateur de société
OUATTARA Largaton, Professeur à la retraite
OUATTARA Mamadou, Ingénieur Informaticien
OUATTARA Sanka, Comptable
OUREGAAssié Bernard,

Conseiller pédagogique
Mesdames
OULIE Maxime Tomagbeu épouse BLOADE, Enseignante
PAYNE Cécile N'Drin épouse DEGNI-YACE, Entrepreneur
PELLAUD Collette
Monsieur
REGNIER-ONDOMAT Stéphane Antoine, Juriste
Madame
RICHMOND Stéphane épouse ESSIS, Notaire
Monsieur
SAMASSI Mamadou, Avocat
Madame
SAMASSI Marie Louise épouse KONE, Enseignante à la retraite
Messieurs
SANOGO Bamba, Fonctionnaire à la retraite
SAVADOGO Patrice, Prêtre
SEKONGO Yaya, Comptable
SILUE Jacques, Cadre de sécurité sociale
SILUE Sigata, Instituteur à la retraite
SILUE Tiagnique, Comptable à la retraite
SILUE Tiangazon Lacina, Cadre de banque
SORO Mamadou, Enseignant
SOUMAHORO Farikou, Commerçant
SYLLA Souliho, Assureur
Madame
TANOE Viviane épouse TOGBA, Avocate
Messieurs
TCHETCHE Celestin, Gestionnaire des collectivités
TOURE Faman, Administrateur de société, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire
Mesdames
TOURE Yaba épouse COQUILLAT, Secrétaire de Direction à la retraite
TOURE-DIABATE Massogbé, Administrateur de société
Monsieur
TRAORE Abdoulaye dit Ben Badi, ancien footballeur international
Madame
TRAORE Fatoumata épouse DIOP, Consultante agro-alimentaire
Messieurs
TRAORE Mamadou, Imam
TRAORE Saif dit Asafo, Artiste musicien
Madame
WODIE Marie-Ferdinand épouse DESCLERS, Economiste
Messieurs
YACE Charles Emmanuel, Chef d'entreprise
YACOUBA Koné, Chef d'entreprise
YAO Kouadio, Enseignant
ZOBRE KOKOBO André, Criminologue



APPEL A CANDIDATURE

Pour le Recrutement de Quinze Attachés de Recherche

Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) recrute :

- Quinze (15) Attachés de Recherche.

Missions : Sous l'autorité des chefs de Programme, les postulants retenus auront à conduire diverses missions de recherche dans les spécialités suivantes :

- Génétique (05 postes)
- Pédologie (01 poste)
- Microbiologie des Aliments (01 poste)
- Agronomie (02 postes)
- Chimie des Aliments (01 poste)
- Entomologie (01 poste)
- Phytopathologie (04 postes)

Profil exigé : Le candidat doit être Ivoirien, âgé de 40 ans au plus, titulaire d'un Doctorat, d'un PHD ou de tout diplôme équivalent dans l'une des spécialités ci-dessus citées.

Il doit être rigoureux, apte à travailler au sein d'une équipe et sous pression, capable de travailler en milieu paysan, doté d'un sens aigu des responsabilités et de l'initiative. La connaissance de l'anglais est un atout.

Les femmes sont vivement encouragées à faire acte de candidature.

Composition du Dossier de Candidature

Le dossier de candidature sera composé d'un Curriculum Vitae, d'une copie certifiée du Diplôme le plus élevé, d'une lettre de motivation et tout autre document jugé utile. Il devra être déposé sous plis fermés en 3 exemplaires.

Date limite de dépôt de candidature:

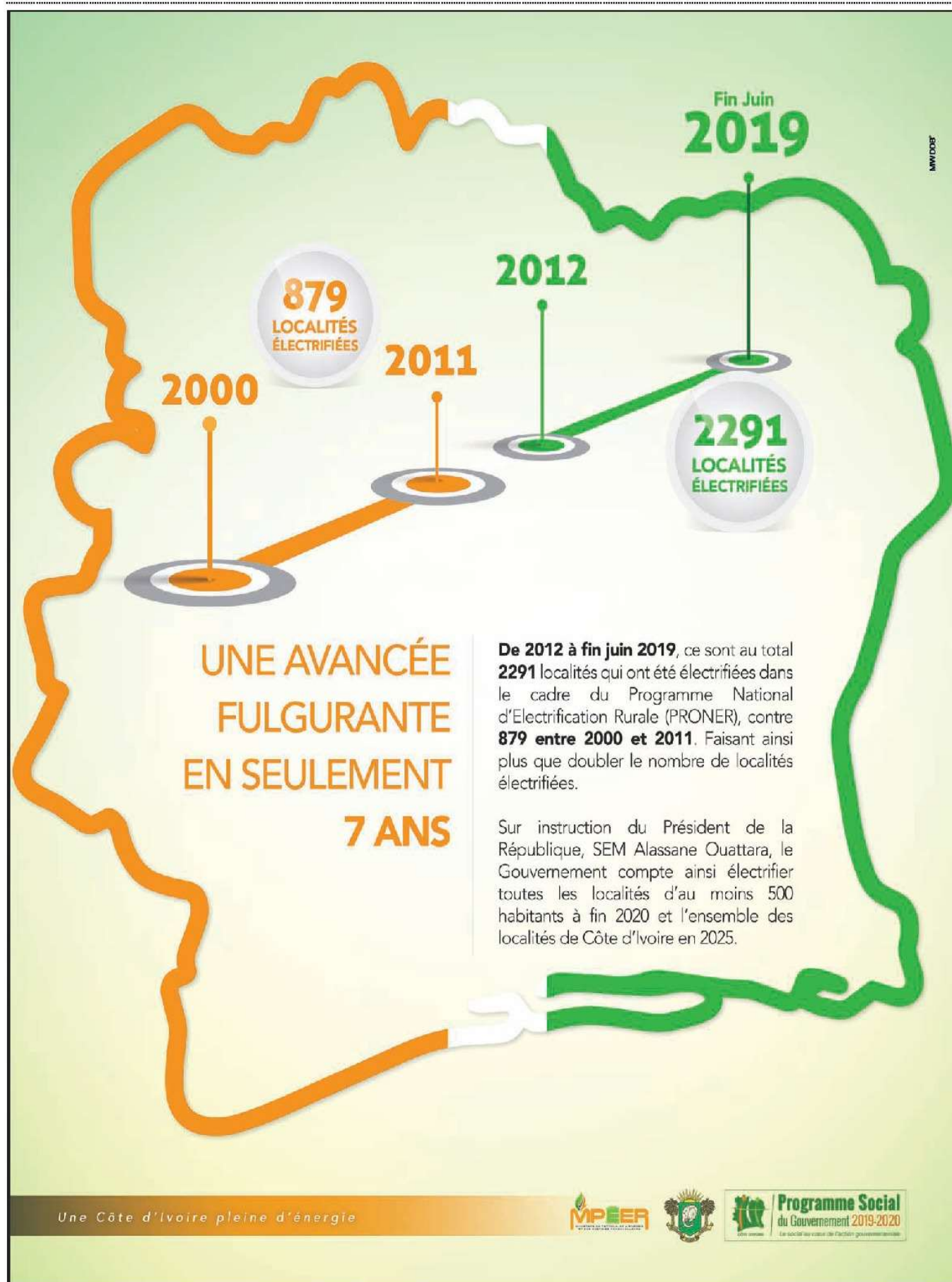
Jeu 05 décembre 2019 à 16 heures GMT

Lieu de Dépôt :

Le dossier devra être déposé au siège social du CNRA, sis à Adiopodoumé Km 17, Route de Dabou (Tel : 22 48 96 24) au Secrétariat du Directeur de la Recherche Scientifique et de l'Appui au Développement (DRSAD)

FAIT À ABIDJAN,
LE 30 OCTOBRE 2019

LE MINISTRE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'APPRÉHENSION DE LA RÉPUBLIQUE :
PATRICK ACHI



TRAITEMENT DES HYDROCARBURES

Pourquoi la Sir risque de fermer en 2024

Le Directeur général de la Sir, Thomas Camara, a attiré jeudi 31 octobre 2019, l'attention du gouvernement sur de nouvelles menaces qui guettent la Société ivoirienne de raffinage (Sir) malgré les efforts consentis par l'État ivoirien pour relancer la société et préserver des emplois. C'était en marge de la visite du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly à la Sir à Abidjan - Port Bouët à l'occasion du redémarrage officiel d'un hydrocraqueur à ladite raffinerie.

Thomas Camara a indiqué que de nouvelles normes exigent d'investir dans de nouvelles unités de raffinage en vue de la production du Gas-oil moins polluant et du carburant propre. Et qu'à défaut de ces nouveaux investissements, «la Sir deviendra obsolète en 2024 et sera contrainte de fermer». Pour le changement de normes de qualité des produits raffinés, l'entrée en vigueur est prévue d'ici à 2024 / 2025 conformément aux recommandations de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

Cependant, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, qui a dit prendre la pleine mesure de la situation, s'est engagé à déployer les moyens afin d'accompagner la Sir. «Le président de la République a ordonné une émission de garantie



Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a donné des assurances que des moyens seront déployés afin d'accompagner la Sir. (Ph. DR)

souveraine d'un montant de 388 milliards de fca pour les institutions financières qui ont participé à la restructuration de la Sir», a dit Amadou Gon Coulibaly.

Le chef du gouvernement, pour revenir à la crise qui a secoué la Société, a relevé que l'engagement de l'État a consisté à garantir les transactions de la société de raffinage par le paiement immédiat des fournisseurs, la réduction du délai de paiement des partenaires commerciaux et la baisse du coût d'approvisionnement.

Aussi, il a noté qu'en 2016, le gouvernement avait mis en place un plan de sauvetage de la Sir avec un

comité de pilotage de restructuration de la société. Ce qui a permis à celle-ci de réaliser un résultat net de 45,4 milliards de fca en 2017 contre un résultat négatif l'année précédente, soit -8,3 milliards de fca.

Pour le ministre du Pétrole, de l'Énergie et du Développement des Énergies renouvelables, Abdourahmane Cissé, la Sir ambitionne de reconquérir la sous-région avec l'amélioration de ses performances après la crise qui a secoué le secteur des hydrocarbures depuis 2008 et occasionné la fermeture de certaines raffineries sur le continent.

Venance KOKORA

FINANCEMENT DES PME

Le dispositif de la Sfi présenté

«La finance s'engage», initiative de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), a organisé le vendredi 26 octobre 2019, à la Maison de l'entreprise, à Abidjan-Plateau, son troisième atelier thématique de l'année, sur le dispositif de la Société financière internationale (Sfi) pour faciliter le financement des Pme. Le président de la commission développement des Pme et financement de la Cgeci, Daouda Coulibaly, a indiqué qu'il est important pour les opérateurs économiques, en particulier les Pme, d'avoir la bonne information. «Parfois, on dit qu'il n'y a pas de financement, mais ce qui manque c'est l'information : savoir où se trouvent les bons outils, qu'est-ce que tel ou tel organisme offre pour le développement des Pme», a-t-il expliqué. Il prévient qu'il n'est pas toujours question d'argent ou de financement, mais parfois de dispositifs d'accompagnement qui sont mis en place pour faire en sorte que tout l'écosystème puisse bien évoluer.

Interpellé sur le rôle que son institution peut jouer aux côtés du patronat ivoirien, Olivier Buyoya, représentant résident de la Sfi en Côte d'Ivoire, a indiqué que cet instrument du groupe de la Banque mondiale partage entièrement l'ambition et l'objectif de «La finance s'engage». Il a rassuré que la Sfi, institution de financement dirigée vers le secteur privé, et qui a un portefeuille de 50 milliards de dollars (plus de 23 000 milliards de fca), investit principalement dans quatre secteurs dont les institutions de financement. «Nous avons plusieurs façons de soutenir et de nous impliquer dans la problématique du financement des Pme», a-t-il indiqué, relevant que l'institution qui a des devises essentiellement en dollars ne peut

traiter directement avec les Pme. C'est pourquoi la Sfi prête aux institutions financières (banques commerciales, assurances, fonds de capital d'investissement, microfinance), afin de les encourager à aller au-delà de ce que leur limite ou leur appétit du risque leur permet. «Au travers de ces intermédiaires financiers, nous essayons d'atteindre des cibles que nous n'aurions pas pu toucher par rapport à nos limites. Monter un financement pour un projet comme Azito ou le groupe Azalai, c'est quelque chose de facile pour la Sfi mais ce n'est pas le cas quand il s'agit de financer le fonds de roulement d'une Pme», a précisé Olivier Buyoya. «Quand on parle de financement des Pme, la première question pour un banquier est : de quoi parle-t-on exactement ? Est-ce qu'on parle d'un financement de dette, de participation dans le capital ? Et quand on parle de financement de dette, qu'est-ce qu'on finance exactement ? Un fonds de roulement ? L'acquisition d'équipements ? etc.», interpelle le représentant résident de la Sfi. «Souvent, le besoin n'est pas un prêt, mais un renforcement de capital», souligne-t-il.

Selon la présidente du comité d'organisation de La finance s'engage, Mme Attia Victorine, les ateliers thématiques, qui ont déjà permis de toucher plus d'un millier de personnes, visent à permettre aux Pme d'accéder à des informations détaillées sur les outils disponibles et pouvant soutenir leur plan de développement ou favoriser leur accès au financement. Cet atelier a également été l'occasion de remettre des certificats aux participants 2019 du programme d'éducation financière.

Désirée KONAN (stg)

CONSTRUCTION DU CHU D'ABOBO ET PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Le Fonds saoudien de développement appuie la Côte d'Ivoire

2,2 milliards de fca, c'est le montant total du prêt accordé par le Fonds saoudien de développement à la Côte d'Ivoire pour la construction du Chu d'Abobo et le financement du programme pilote de développement rural. Cela a été matérialisé, mercredi 30 octobre 2019, par la signature de deux accords entre le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly et le conseiller du vice-président et directeur général du Fsd, S.E. Ingénieur, Youssef I. Albasam.

Sur une enveloppe globale de 55,764 milliards de fca nécessaires pour la construction du Chu d'Abobo, le Fsd apporte ainsi un appui de 13 milliards de fca, la Badea apporte 25 milliards de fca et l'État de Côte d'Ivoire, 12 milliards de fca.

Le ministre Adama Coulibaly a indiqué que la construction du Chu d'Abobo vise à doter "la



Le ministre Adama Coulibaly a remercié les représentants du Fsd pour leurs appuis à la Côte d'Ivoire. (Ph. DR)

plus grande commune d'Abidjan (1 million d'habitants), d'un établissement sanitaire de premier rang, avec un pôle de spécialité notamment en matière de néphrologie, y compris la dialyse et la greffe rénale".

Il a informé que cet établissement d'une capacité de 600 lits, sera bâti sur une superficie de 5 hectares.

Le projet pilote de développement des zones rurales bénéficie d'un financement de 9 milliards de fca du Fsd. Ce programme cible les zones rurales situées dans les régions du pays dont le taux de pauvreté rurale est supérieur à la moyenne nationale de 56,8% et qui concentrent une forte population vulnérable.

I.B.

RECAPITALISATION DE LA BAD À PLUS DE 122 000 MILLIARDS FCFA

Voici ce que les actionnaires ont exigé de la Banque

Les secteurs prioritaires à adresser connus

C'est une grande joie qui animait le président de la Banque africaine de développement (Bad), Akinwumi Adesina et ses collaborateurs, jeudi 31 octobre 2019, au terme de la sixième réunion extraordinaire du conseil des gouverneurs de la Bad qui s'est tenue à Sofitel Abidjan hôtel ivoire. Le bureau exécutif de l'institution bancaire panafricaine venait, en effet, d'obtenir le "soutien de tous les actionnaires" pour l'augmentation du capital de l'institution ; la 7e opération du genre qui s'est soldée par "une réussite éclatante". Une augmentation de 125% du capital actuel, qui passe donc de 93 milliards de dollars (environ 55 000 milliards de fcf) à 208 milliards de dollars (plus de 122 000 milliards de fcf). «Pour nous tous, c'est un jour de joie. Parce que nous avons beaucoup plus de ressources désormais pour aller encore plus loin dans le développement de nos pays», s'exprimait Akinwumi Adesina, face à la presse aux alentours de 18h, ce jeudi.

Mais cette approbation des gouverneurs pour l'augmentation du capital de la Banque n'est pas sans condition. Le bureau exécutif, en effet, a dû se soumettre à



Le président de la Bad, Akinwumi Adesina, a qualifié d'historique, le niveau d'augmentation du capital de l'institution qu'il préside. (Ph. DR)

un certain nombre d'exigences qui lui ont valu de remporter cette "victoire". Ces exigences sont entre l'engagement de la Banque à augmenter le niveau de ses investissements dans le climat, c'est-à-dire, investir plus dans les projets et programmes de lutte contre les changements climatiques, dans la préservation de l'environnement. Akinwumi Adesina a fait savoir, à ce sujet que la Banque entend porter cet investissement à 25 milliards de dollars (environ 15 000 milliards de fcf) d'ici à 2025.

Les actionnaires ont demandé

d'accroître les interventions en faveur des Etats dits fragiles, de redoubler d'efforts dans le financement des infrastructures favorisant l'intégration régionale. Les investissements dans les questions de promotion du genre, particulièrement en faveur des femmes et des jeunes, une gestion raisonnable de la dette, une présence plus accrue des agents de la Banque sur le terrain afin de remonter au mieux les besoins des Etats membres pour une meilleure prise en charge, font partie du chapelet des conditions posées par les gouverneurs de la

Bad avant de donner leur quitus pour l'augmentation du capital à un niveau jamais atteint dans l'histoire de l'institution panafricaine.

Au-delà de ce que les gouverneurs souhaitent voir s'améliorer avec cette nouvelle phase de recapitalisation, ils ont aussi tenu compte de certains indicateurs qui ont plaidé en faveur de la Bad. Il a été relevé entre autre, son mode de gestion des financements qui lui vaut de maintenir plusieurs années de suite son triple A confirmé par toutes les agences mondiales de notation financière. «Ce qui a convaincu les actionnaires, c'est notre gestion excellente et le fait qu'on maintienne notre triple A, même dans les moments les plus difficiles. Et enfin, il y a la conviction des actionnaires en la pertinence de nos investissements», a confié M. Adesina.

Une portion de ce capital étant libérée, les premières contributions sont attendues pour début 2020, et le reste, progressivement jusqu'en 2030. Ainsi, avec cette augmentation de capital, les responsables de la Bad sont convaincus que la Banque pourra continuer de maintenir son triple A sur un long terme encore,

qu'elle se positionnera comme la banque de choix des populations africaines puisqu'ayant beaucoup plus de ressources désormais, et enfin que la Bad fera des résultats encore plus importants qu'auparavant. Cela, en se focalisant sur cinq priorités, les High five : éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des populations africaines.

Dans la déclinaison de ces cinq priorités, ce sont 105 millions de personnes qui seront raccordées au réseau électrique, 244 millions d'Africains qui auront accès aux technologies améliorées en matière de production alimentaire, 15 millions d'habitants qui bénéficieront des financements pour les transports améliorés. «Selon les Nations unies et le Pnud, si nous parvenons à mettre en œuvre ces cinq projets, l'Afrique aura atteint 90% des ODD et 90% de l'Agenda 2060», a indiqué le président de la Bad.

Élysée LATH

MISE EN ŒUVRE DU PSGOUV

Les consignes du ministre Adama Coulibaly au Trésor public

En marge de la cérémonie d'inauguration du centre d'écoute du Trésor public, le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, a échangé jeudi 31 octobre 2019 à la Rotonde de la Cité financière à Abidjan-Plateau, avec le comité de direction de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (Dgtpc). Au cours de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des visites des structures sous sa tutelle entamées après sa prise de fonction, le ministre a donné la feuille de route au directeur général du trésor et de la comptabilité publique, Assahoré Konan Jacques, et à ses collaborateurs. Ses orientations portent sur cinq points : la mobilisation des ressources, la gestion de l'endettement, la réforme des finances publiques, la modernisation de l'administration du trésor public et le paiement des fournisseurs de l'Etat.

«La priorité aujourd'hui, c'est le PsGouv qui s'inscrit dans le cadre du Plan national de développement (Pnd) 2016-2020. [...] Je voudrais donc vous encourager à faire en sorte que les ressources nécessaires soient mobilisées



Le ministre (à droite) a félicité le Trésor public, à travers son Dg (à gauche) pour les efforts accomplis. (Ph. DR)

pour mettre en œuvre le PsGouv qui est un programme dont les bénéfices vont directement à l'endroit de ceux de nos compatriotes qui sont les plus défavorisés. Mais au-delà de cela, je voudrais vous inviter à faire en sorte que nous puissions assurer la bonne gestion de l'endettement. [...] Nous avons un ratio d'endettement qui est autour de 48% [...], en deçà de la norme communautaire au niveau de l'Uemoa qui est de 70%.

Mais il faut travailler à faire en sorte que notre risque de surendettement demeure modéré comme c'est le cas actuellement», a-t-il instruit ses collaborateurs.

Maintenir un risque de surendettement modéré, cela suppose, a en croire Adama Coulibaly, qu'il soit mis en œuvre la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (Sdmt) et que les Analyses de viabilité de la dette (Avd) se poursuivent

sur une base annuelle. «Nous devons également poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur de réforme des finances publiques», a-t-il recommandé.

Le ministre a également indiqué aux responsables du trésor public qu'il est important de poursuivre le paiement à bonne date des factures dues aux fournisseurs. Car, soulignera-t-il, "c'est le secteur privé qui est le moteur de la croissance en Côte d'Ivoire". «Nous devons faire en sorte que ce secteur privé puisse disposer des ressources nécessaires pour pouvoir mener ses activités. Je voudrais à ce niveau également vous encourager à faire en sorte que les factures soient payées et que ceux qui vont utiliser la plateforme du centre d'écoute puissent savoir que nous sommes soucieux de leur confort, de faire en sorte qu'ils disposent des ressources nécessaires pour mener leurs activités. Ce qui leur permettra de contribuer aux efforts de développement du pays», a instruit le ministre Adama Coulibaly.

Au nom de ses collaborateurs, le directeur général du trésor public, Assahoré Konan Jacques, a

remercié le ministre pour cette rencontre, lui traduisant par ailleurs ses félicitations pour sa «nomination méritée qui vient couronner une riche carrière». Il a assuré le ministre Adama Coulibaly qu'il trouvera au Trésor public des collaborateurs dévoués et compétents pour l'aider à réussir la mission que lui a confiée le président de la République, Alassane Ouattara.

Le Trésor public, faut-il le noter, est confronté, depuis trois ans, à des difficultés liées à ses crédits budgétaires qui ont chuté de 83,3%, soit 13,2 de fcf. En outre, sur le plan institutionnel, cette régie financière fait notamment face à un besoin criant de réhabilitation et de relocalisation de ses postes comptables endommagés du fait de la crise postélectorale, ainsi qu'à la nécessité de création de nouvelles directions régionales, de trésorerie des collectivités. «Je prends l'engagement de faire en sorte que les moyens qui sont alloués au Trésor puissent être augmentés, tout en étant conscients des contraintes qui pèsent sur nous», a promis le ministre Adama Coulibaly.

Élysée LATH

(Source : Sercom Mef)

INVENTAIRE FORESTIER ET FAUNIQUE NATIONAL La Côte d'Ivoire affine sa stratégie de travail

La forêt ivoirienne serait passée de 7,8 millions d'hectares en 1990 à 3,4 millions d'ha en 2015. Vrai ou faux ? Pour vérifier l'exactitude de ces données relativement à la déforestation et à la dégradation des forêts de Côte d'Ivoire mesurées par imagerie satellitaire, l'Inventaire forestier et faunique national (Iffn) a été lancé. Pendant deux ans, des équipes d'agents spécialisés sont chargées de sillonner méthodiquement les 31 régions et les 108 départements de la Côte d'Ivoire en vue de dénombrer à la fois les arbres et la faune présents.

Au total, ce sont près de 155 agents de la Société de développement des forêts (Sodefor), de l'Office ivoirien des parcs et réserves (Oipr) et de l'Agence nationale d'appui au développement rural (Anader)



Le ministère des Eaux et Forêts veut restaurer le couvert forestier (Ph. DR)

qui ont été formés à l'application du protocole d'inventaire et également au maniement des outils de collecte qui iront bientôt sur le terrain. L'information a été donnée mercredi 30 octobre 2019, au cours de la deuxième session du Comité de pilotage (Copil 2). Cette rencontre a été l'occasion d'informer les membres

sur le projet, sa mise en œuvre et les dossiers traités ou à traiter nécessitant leurs avis. Le directeur de cabinet adjoint du ministre Eaux et Forêts, Colonel Mé Martial Kouamé a indiqué que cet inventaire permettra d'évaluer les surfaces forestières restantes, sur lesquelles s'appuieront les actions à mettre en œuvre dans

le cadre de la politique de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts.

Pascal Cuny, conseiller tech-

nique principal de l'Iffn a précisé que l'inventaire permettra de connaître les superficies et les essences restantes afin de faire des prévisions. Il a souhaité que ce projet se dote d'un logo reconnaissable par tous et qui mette en évidence de manière très visuelle ses enjeux. Une proposition prise en compte et matérialisée par des silhouettes d'arbres, de faune et au milieu, des silhouettes humaines.

L'Iffn, faut-il le noter, est l'une des quatre composantes du projet «Conservation des ressources naturelles de Côte d'Ivoire (Corena)», financé dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2d) et mis en œuvre par le ministère des Eaux et Forêts.

I.B.

FORUM PROSPER AFRICA À PHILADELPHIE Le Service de promotion de la Côte d'Ivoire situe les enjeux

Les 7 et 8 novembre 2019, des entreprises ivoiriennes et américaines se retrouveront à Philadelphie aux États-Unis dans le cadre du 1er Forum des affaires « Prosper Africa et de la 2e édition de l'atelier inter-agence ivoiro-américain pour la promotion des Pme ivoiriennes. Ce forum, pour le délégué du Service de promotion de la Côte d'Ivoire (Speci) aux États-Unis, au Canada et au Mexique, Inza Camara, vise en premier lieu, à dynamiser, à renforcer et à consolider les Pme ivoiriennes afin de leur permettre non seulement de pouvoir pénétrer le marché américain mais aussi de créer durablement des emplois. «Comme vous le savez sans doute, de nombreux pays développés ont bâti leur croissance en s'appuyant principalement sur un tissu dynamique, diversifié et innovant de Pme. Ce modèle constitue une source d'inspiration et un véritable modèle dont notre pays pourrait s'inspirer. Raison pour laquelle, nous entreprenons ce genre



Le délégué général du Speci-Usa espère que les entreprises ivoiriennes vont tirer profit de ce forum (Ph. DR)

nos Pme de pouvoir exporter aux États-Unis en produisant à partir de la Côte d'Ivoire», a-t-il indiqué.

Mais pour ce faire, a poursuivi Inza Camara, elles doivent déjà se familiariser avec un écosystème de règles, de formalités, de mécanismes, de procédures et de diverses administrations publiques afin de tirer pleinement profit de l'immense marché américain, d'où l'idée même de ce forum. En outre, en s'appuyant sur les cas des pays comme le Lesotho qui se sont familiarisés avec cet environnement et arrivent à exporter massivement vers les États-Unis grâce à

l'Agoa, l'objectif du Speci-Usa est d'aider la Côte d'Ivoire à en faire de même en permettant à ses nombreuses Pme de prendre pied sur le marché américain.

«Nos Pme pourraient ainsi devenir les interlocutrices des grandes multinationales américaines et canadiennes qui s'intéressent fortement à la Côte d'Ivoire mais qui souhaiteraient s'y implanter, en s'appuyant, dans un premier temps, sur des partenaires locaux», dira Inza Camara. Ce forum est placé sous le patronage du Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly.

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE Les comités nationaux peaufinent leurs stratégies à Abidjan

Abidjan a abrité du 28 au 29 octobre 2019, un atelier régional des Comités nationaux africains d'agriculture familiale (Cnaf). Ce, à l'initiative du Forum rural mondial (Frm), de l'Inades-formation et de la Plateforme d'action nationale pour l'agriculture familiale en Côte d'Ivoire (Panafci). La rencontre qui s'est tenue au centre de la Conférence épiscopale régionale de l'Afrique de l'Ouest (Cerao) à Cocody-Aghien avait pour but d'aider les Cnaf à peaufiner leurs stratégies pour une meilleure promotion de la Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale 2019-2028, à travers notamment l'impulsion des plans d'actions nationaux.

«Entre autre objectifs, c'est de renforcer les capacités des Comités locaux, discuter avec la Fao, le Fida sur les objectifs poursuivis avec les organisations locales. Parce que l'agriculture familiale est très importante dans la mesure où elle contribue à nourrir plusieurs familles, pourvoit à leurs besoins en termes de revenu financier, d'alimentation, et en un mot d'amélioration de leurs conditions de vie», a expliqué à l'ouverture de l'atelier, Mme Belén Citoler Ramos, coordonnatrice régionale Conf

Faut-il le noter, la Plateforme d'action nationale pour l'agriculture familiale en Côte d'Ivoire (Panafci) est un organisme de plaidoyer paysan née en 2013 à l'initiative d'Inades-Formation et d'autres acteurs institutionnels et de la société civile ivoirienne. Elle s'est donnée pour mission de plaider pour l'élaboration et la mise en œuvre effective de mesures politiques et programmes susceptibles de soutenir le développement de l'agriculture familiale.

Il convient également de rappeler que la Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale 2019-2028 vise à apporter un nouvel éclairage sur ce qu'est l'agriculteur familial. Elle souligne aussi le rôle important que jouent les agriculteurs familiaux dans l'éradication de la faim et la construction de l'avenir alimentaire de l'humanité. Car, pour les Nations unies, l'agriculture familiale offre une occasion unique d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer les moyens d'existence, de mieux gérer les ressources naturelles, de protéger l'environnement et de parvenir au développement durable, en particulier dans les zones rurales.

E. IATU